



PAIX ET SÉCURITÉ

Le Congo et l'Algérie s'inquiètent de la montée du terrorisme en Afrique

Le président Denis Sassou N'Guesso et le ministre des Affaires étrangères de l'Algérie, Ramtane Lamamra, se sont inquiétés de la montée du terrorisme en Afrique. Les deux personnalités ont exprimé cette crainte à l'issue des entretiens qu'ils ont eus hier, à Brazzaville. C'est ainsi que le ministre algérien des Affaires étrangères a préconisé « de développer une volonté politique, afin que nous parvenions à nous attaquer aux causes sous-jacentes du terrorisme, quelle qu'en soit la nature ».

Page 16



Ramtane Lamamra reçu par Denis Sassou N'Guesso DR

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Plus de 50% des Congolais exposés à la malnutrition



Les parlementaires suivant des communications lors de l'atelier

L'alerte a été lancée par l'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle

(Apcsan), à l'issue d'un atelier organisé à l'endroit des députés, sur la dégradation de la situation alimentaire et

nutritionnelle en République du Congo où 51,7% de personnes sont touchées par la malnutrition. « Les dernières données de 2021 sur l'insécurité alimentaire soulignent que près de 51,7% des Congolais sont exposés à une insécurité alimentaire grave, à cause du manque d'accès à une alimentation adéquate et équilibrée. La prévalence à la sous-alimentation est de 35,5% et la prévalence de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est estimée à 18% », a indiqué la représentante de la Fao au Congo, Yannick Ariane Rasoarimanana.

Page 3

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE

Le renouvellement des instances fixé au 11 décembre



Le président du Cnosc et son premier vice-président/Adiac

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a annoncé pour le 11 décembre la tenue de l'assemblée générale électorale à l'issue de laquelle seront renouvelées ses instances dirigeantes. Cette décision témoigne de la volonté du Cnosc de se

doter, pour les quatre prochaines années, de nouveaux membres du comité exécutif en vue de l'Olympiade 2021-2024. En attendant l'assemblée générale, le bureau sortant a fixé le dépôt des candidatures pour la période allant du 22 au 27 novembre.

Page 16

HYDROCARBURES

Brazzaville accueillera le forum des pays producteurs de la Cémac

EDITORIAL

50/50

Page 2

Une cinquantaine de compagnies pétrolières et décideurs politiques de la zone Cémac vont se réunir, du 29 au 30 novembre, dans la capitale congolaise pour tenter de booster les investissements. Lors de ce Business energy forum, les acteurs sous-régionaux du secteur pétrolier vont également harmoniser leurs vues au sujet de la transition énergétique réclamée par les défenseurs de l'environnement, notamment au cours de la COP.

COVID-19

A cause de Delta, les vaccins ne protègent qu'à 40% de la transmission

Page 5

ÉDITORIAL

50/50

De quoi sauver la face. Les militaires soudanais sont parvenus à le faire, le 21 novembre, en décidant de réinstaller dans ses fonctions le Premier ministre Abdallah Hamdok qu'ils avaient évincé le 25 octobre, lors d'un pronunciamiento. Dans ce nouveau deal, chaque partie a dû perdre quelques plumes le tout étant, en politique comme dans la vie de tous les jours, de savoir mourir et renaître subtilement.

Sachant qu'ils ne pouvaient pas rester longtemps sourds aux appels de leurs partenaires extérieurs gênés à l'idée de les réprimander publiquement, le général Abdel Fatha al-Burhan et d'autres haut-placés de l'armée, auteurs en 2019 du lâchage du président Omar Hassan el-Béchir, ont mis un peu d'eau dans leur vin. Depuis près d'un mois, du Caire à Washington, en passant par Bruxelles, capitales qui ne leur sont pas restées hostiles, ces militaires s'entendaient dire qu'il leur fallait de la retenue.

Même si pour ne pas montrer qu'ils ont reculé dans leur stratégie de militariser la transition, les généraux essayeront de garder la haute main sur celle-ci, ils sont par-dessus tout conscients que plus ils essayeront de mettre les bâtons dans les roues du gouvernement à venir, plus leur crédibilité à l'extérieur s'en ressentira. Ils ont donc intérêt à accompagner le processus transitionnel jusqu'à son terme afin que la population soudanaise, remontée contre leur gestion du pouvoir depuis des décennies, se hasarde à les tolérer.

A son tour, l'ex-nouveau Premier ministre devra attendre que ses partisans digèrent son choix de s'entendre avec l'armée. Ils lui sont restés dévoués au prix de leur sang et ne comprennent pas qu'il n'ait pu honorer autrement la mémoire des manifestants tombés au champ de la contestation du pouvoir kaki qu'en faisant allégeance à celui-ci. Bien entendu que ce point de vue-là relève d'une opinion populaire aux antipodes de la réalité du pouvoir souvent difficile à cerner par ceux qui ne le vivent pas de l'intérieur. Certains de ses anciens ministres ont démissionné mais il pourrait compter sur le soutien de compatriotes désireux de le suivre.

Tout compte fait, l'intermède au cours duquel le Soudan est resté bloqué pendant des semaines a sans doute permis au général Abdel Fatha al-Burhan et au chef du gouvernement Abdallah Hamdok de mieux se connaître désormais. Le premier est d'humeur à recourir à l'armée pour imposer ses vues, le second peut compter sur la mobilisation populaire pour empêcher aux militaires de décider de tout. Dans cette équation du presque 50/50, ces personnalités les plus en vue de l'arène militaro-politique soudanaise aujourd'hui ont l'obligation de réussir la transition afin d'en sortir par la grande porte. A moins de laisser apparaître un troisième larron qui pourrait naître de leur incapacité à s'entendre.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFORME DE L'ÉTAT

Les experts débattent de la note de cadrage

L'atelier de validation de la note de cadrage relative à l'actualisation de l'avant-projet du Plan stratégique de la réforme de l'Etat (PSRE), organisé avec l'appui du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a été ouvert le 23 novembre par le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio.

La réforme de l'Etat se traduit par un changement qualitatif de son organisation et de son fonctionnement. Elle est l'ensemble des actions de type législatif et réglementaire capables d'entraîner une transformation substantielle de l'organisation, du périmètre d'action ou des méthodes de gestion de l'Etat afin de satisfaire les besoins de la population. Le Congo, comme d'autres pays, se trouve impliqué depuis plusieurs années, bon gré mal gré, dans ce qui est convenu d'appeler la mondialisation, avec ce qu'elle comporte comme exigences, en termes, notamment, de compétitivité des économies, de lutte contre les inégalités, de préservation de la cohésion et de la protection sociales. Pour y parvenir, les gouvernements de tous les pays s'emploient à rechercher des voies et moyens pour améliorer la performance de l'action publique.

Au niveau national, la réforme de l'Etat constitue un axe majeur des différents projets de société du président de la République. Dans sa mise en œuvre, des initiatives ont été prises par le gouvernement conformément à la circulaire n°-491 du 24 juin 2010.

L'actualisation de l'avant-projet du PSRE a pour objectif général de doter le gouvernement d'un outil de pilotage et de coordination des réformes de l'Etat aligné sur le projet de société du chef de l'Etat et sur le programme d'action du gouvernement qui en découle. Pour atteindre l'objectif général, les objectifs spécifiques suivants seront poursuivis : définir la vision stratégique du PSRE ; revisiter les valeurs et principes qui doivent sous-entendre le PSRE ; reconsidérer les orientations et axes stratégiques ; prioriser les programmes inhérents aux

axes stratégiques ; reconsidérer le cadre institutionnel de suivi-évaluation du PSRE ; élaborer un nouveau cadre logique ; élaborer un nouveau budget ; proposer un calendrier de mise en œuvre du PSRE.

Au terme de cette actualisation, les résultats suivants sont attendus : la vision stratégique du PSRE est définie ; les valeurs et principes qui doivent sous-tendre le PSRE sont revus ; les orientations et axes stratégiques sont reconsidérés ; les programmes inhérents aux axes stratégiques sont priorisés ; le cadre institutionnel de suivi-évaluation du PSRE est reconsidéré ; un nouveau cadre logique est élaboré ; un nouveau budget est élaboré ; un calendrier de mise en œuvre du PSRE est proposé.

Ouvrant les travaux de l'atelier de validation de la note de cadrage relative à l'actualisation du PSRE, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a rappelé qu'après le premier séminaire interne d'orientation tenu du 18 au 19 juin dernier, qui a défini de façon rigoureuse, participative et transparente les priorités de ce département ministériel pour la période de juin à décembre 2021 et les cinq prochaines années, le moment est arrivé d'engager le processus d'actualisation de l'avant-projet du PSRE.

Il a indiqué que le présent atelier constitue à cet égard la première étape du processus d'élaboration de ce plan, qui est un cadre programmatique en matière de réformes à l'image de ce que le gouvernement fait en matière de développement. Cet atelier se déroule suivant une approche d'alignement

stratégique au projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, « Ensemble, poursuivons la marche vers le développement », dans lequel il place la réforme de l'Etat au cœur de la modernisation de la société congolaise. « C'est pourquoi, notre administration et appelée à repenser son infrastructure organisationnelle selon une approche stratégique nouvelle et empreinte d'innovation. Aussi, nous mettons un accent particulier sur le développement de nouveaux modes de prestations de services publics. Notre administration devra également jouer un rôle de plus en plus important en matière de cohésion sociale, veiller à l'égalité des chances entre les citoyens, combattre les inégalités sociales et protéger les plus faibles ; promouvoir la participation citoyenne à travers le gouvernement ouvert, en vue d'améliorer l'offre et l'accès au service public », a déclaré le ministre Luc Joseph Okio.

Il a rappelé, par la même occasion, les propos du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, prononcés de la manière la plus claire, lors de la présentation de la politique générale du gouvernement devant l'Assemblée générale, notamment sur le rôle que doit jouer la réforme de l'Etat pour atteindre les objectifs politique, économique et social que s'est fixé le président de la République.

Notons qu'après la validation de la note de cadrage, s'en suivra l'organisation d'un atelier de lancement au cours duquel seront collectées des informations nécessaires pour établir le diagnostic, définir les objectifs et les axes et programmes qui devraient contenir le PSRE.

Bruno Okokana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ogagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SOUS-ALIMENTATION

Près de 51,7% de Congolais exposés à la malnutrition

L'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Apcsan) a ouvert, le 23 novembre, à Brazzaville un atelier spécial de renforcement des capacités des parlementaires sur les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Il ressort que près de 51,7% de Congolais sont exposés à une insécurité alimentaire grave.

L'atelier prévu sur deux jours a été ouvert par le président de l'Apcsan, Pierre Ngolo, en présence du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et des représentants des organisations partenaires. A cet effet, la représentante de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, Yannick Ariane Rasoarimanana, a fait savoir que la situation alimentaire et nutritionnelle du Congo s'est empirée ces derniers temps. « Au Congo, la situation alimentaire et nutritionnelle s'est dégradée de plus bel ces dernières années. Les dernières données 2021 sur l'insécurité alimentaire soulignent que près de 51,7% de Congolais sont exposés à une insécurité alimentaire grave, à cause du manque d'accès à une alimentation adéquate et équilibrée. La prévalence à la sous-alimentation est de 35,5% et la prévalence de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est estimée à 18% », a indiqué Yannick Ariane Rasoarimanana.

Pour combler le déficit, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin



Les parlementaires suivant des communications lors de l'atelier/Adiac

Ngobo, a dévoilé la stratégie mise en place par le gouvernement. Il a indiqué que la production agricole au Congo est croissante mais, à cause de l'augmentation de la population, elle n'arrive pas à satisfaire la demande. Pour y parvenir, a-t-il renchéri, le chef de l'Etat a promis de développer le secteur, au sens large du terme, afin de résoudre les problèmes liés à l'in-

sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'emploi des jeunes ainsi qu'à l'exode rural. « Le ministère de l'Agriculture s'est fixé pour objectif d'améliorer la balance commerciale agricole en vue de contribuer au développement inclusif et durable. Il vise aussi à satisfaire la demande nationale en produits vivriers, halieutiques et autres produits de

grande consommation ; à contribuer à la production à grande échelle des aliments de bétail, principal frein pour le développement de l'élevage au Congo. De même, il doit créer les conditions nécessaires pour la pratique d'une agriculture moderne, en mettant en place des zones agricoles protégées », a précisé Paul Valentin Ngobo.

Pour sa part, le président de l'Apcsan s'est appuyé sur les engagements et la volonté du chef de l'Etat à faire du secteur agricole un levier au sein de l'économie nationale. « J'ai évoqué l'agriculture au sens large. Nous avons trop attendu... Cette ambition d'indépendance alimentaire sera créatrice d'emplois pour les jeunes qui participent activement, non pas à l'agriculture de nos ancêtres, mais à une agriculture modernisée et mécanisée. Lutons tous contre l'exode rural, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur », a affirmé Pierre Ngolo, paraphrasant le chef de l'Etat, dans son discours d'investiture prononcé le 16 avril 2021.

Au cours de cet atelier qui prend fin ce 24 novembre, les députés et sénateurs seront édifiés, entre autres, sur l'importance d'une approche multidimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; l'institutionnalisation du droit alimentaire pour tous ; l'engagement politique pour assurer la sécurité alimentaire de la population.

Firmin Oyé

REBOISEMENT

La réserve de Léfini va générer environ mille emplois directs

L'Assemblée nationale a voté, le 22 novembre, le projet de loi portant approbation de la convention de partenariat entre le Congo et les sociétés Total nature based solution (TNBS), Congo Forest compagny (CFC) et Forest Neutral Congo (FNC) pour la mise en valeur de la réserve foncière de l'Etat située au lieu-dit Léfini, dans le département des Plateaux, qui générera mille emplois directs.

Situé sur la plaine Nganou, à environ 27 km du district de Ngo, le projet de mise en valeur de la réserve foncière de Léfini permettra au Congo d'accroître ses performances en matière de gestion durable des puits de carbone générés par ses forêts et tourbières. Selon le Congo et les sociétés TNBS, CFC et FNC qui ont signé la convention de partenariat, le 12 mars dernier, il s'agit d'un projet innovant et de grande envergure, répondant aux enjeux actuels de lutte contre les effets néfastes climatiques, caractérisés par des incendies, des inondations un peu partout dans le monde.

Pour la réussite de ce projet qui sera mis en œuvre par sa filiale CFC, TNBS investira 250 millions d'euros, soit 150 milliards FCFA. Il est aussi prévu un régime fiscal et douanier dérogatoire.

D'une durée de trente-cinq ans à compter de sa date signature, l'objectif général du projet est de mettre en place et de valoriser des plantations forestières et agroforestières ; séquestrer et valoriser le carbone des arbres plantés. S'agissant des activités liées à la mise en place et à la valorisation des plantations

forestières et agroforestières, la société TNBS, filiale du groupe Total, prétend, avec le concours de sa filiale congolaise (CFC), investir dans ce projet visant la création d'un puits de carbone sur 40 000 hectares. Ainsi, il sera mis en place des plantations agroforestières (2 000 hectares), pour la production de manioc et de bois énergie à base d'Acacia

avec une chaîne complétée par un atelier de fabrication de bois d'ingénierie.

Des interrogations des députés

Concernant les activités liées à la séquestration et à la valorisation du carbone des arbres plantés, en se fondant sur les plantations forestières et agroforestières,

tation de la superficie forestière nationale en vue d'accroître sa capacité de stockage de carbone ; la création de nouvelles filières économiques avec le bois issu des plantations pour la diversification de l'économie nationale ; la mise en place d'une véritable base pour l'émergence d'une économie verte en République du Congo. L'atteinte de

lieu d'une agriculture forestière comme décidé. « On nous interdit la déforestation pour des besoins agricoles, comment pouvez-vous pratiquer l'agroforestière sur une terre agricole ? Dans trente ans, nous ne serons pas amenés à faire de la déforestation pour faire l'agriculture. Est-ce que le ministère de l'Agriculture a été consulté et a donné son accord ? », s'est interrogé le député de Mbon, dans le département des Plateaux, Alphonse Ngatsélé.

Défendant le projet de loi devant la représentation nationale, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a rassuré la plénière des dispositions prises par le gouvernement dans le cadre de l'installation de ses partenaires dont le but est d'attirer les financements dans le pays où le climat des affaires pose problème. Notons que la réserve foncière de Léfini est le site officiel où a été célébrée, le 6 novembre dernier, la 35e édition de la Journée nationale de l'arbre. L'événement a été marqué par le lancement du projet Batéké carbon sink (Bacasi) de Total Energies.

Parfait Wilfried Douniama

« On nous interdit la déforestation pour des besoins agricoles, comment pouvez-vous pratiquer l'agroforestière sur une terre agricole ? Dans trente ans, nous ne serons pas amenés à faire de la déforestation pour faire l'agriculture. Est-ce que le ministère de l'Agriculture a été consulté et a donné son accord ? »,

auriculiformes ; des plantations forestières (38 000 hectares) à base d'Acacia mangium.

Ces 4000 hectares de plantations pourront être associés à la mise en place de deux usines de transformation du bois dont une usine de déroulage et de fabrication de contreplaqués ; et une autre de sciage de grumes

le carbone séquestré sera valorisé sous la forme de réduction d'émission vérifiée conformément aux dispositions de la loi portant code forestier. TNBS, financeur et promoteur exclusif du projet, sera propriétaire des crédits carbone générés. Ainsi, ces plantations ont pour objectifs spécifiques l'augmen-

ces objectifs est subordonnée à la capacité du gouvernement à mobiliser et sécuriser des investissements privés s'inscrivant dans cette lignée.

Les interventions des députés ont porté, entre autres, sur le choix de ce site qui devrait servir normalement à la pratique de l'agriculture alimentaire au



TERMES DE REFERENCES – MANAGER CAMP - PNOK

Intitulé du poste : Manager du Camp Imbalanga
Lieu : Parc National Odzala Kokoua, base secteur Est - Imbalanga
Réfère à : Responsable du Tourisme et du Développement Commercial
Date de prise de poste : Janvier 2022

Contexte

Le Parc National Odzala Kokoua (ci-après dénommé "PNOK") est le plus grand parc national de la République du Congo et l'un de ses trésors les mieux préservés.

Le secteur du tourisme est, avec le secteur aéronautique, le plus touché par l'épidémie de Covid-19. Compte tenu de cela et de la volonté de garantir l'accès au parc aux ressortissants Congolais, résidents et régionaux, le PNOK souhaite développer un produit touristique ciblant le marché intérieur et régional.

Le projet du Camp Imbalanga (ci-après dénommé «Camp IBL») est une activité centrale dans la stratégie visant à garantir que le PNOK atteigne une durabilité économique et sociale d'une part, mais surtout en terme de visibilité.

À travers ce projet, le PNOK souhaite atteindre:

- Une **durabilité économique** en générant des revenus pour la gestion du parc.
- Une **durabilité sociale** en créant un engagement local et des emplois à travers ce produit, bénéficiant directement aux populations locales via les actions suivantes:
 - Focus sur le marché intérieur;
 - Emploi et renforcement des capacités du personnel local (formation);
 - Augmentation de la visibilité du parc, profitant ainsi aux communautés environnantes (tourisme communautaire, artisanat, activités traditionnelles, etc.);

Secteur Est du Parc

Le secteur est du parc a été choisi pour attirer le marché intérieur pour des raisons stratégiques:

- African Parks (ci-après dénommé «AP») dispose d'une Base Secteur Est (ci-après dénommée «ESB») et d'infrastructures **facilitant le développement de produits touristiques** (porte d'entrée, routes, sécurité, logistique).
- L'accessibilité pour les visiteurs est garantie avec la route Nationale 2, axe principal de Brazzaville au Nord du Congo. C'est un point clé car il est très long et difficile d'accéder au parc, le secteur Est est **le point d'accès le plus facile**.
- Il y a une biodiversité incroyable avec des corridors d'éléphants, des groupes de gorilles, des baïs (défrichement avec des minéraux et une végétation typique pour les grands mammifères), des singes, des centaines d'espèces d'oiseaux, une population d'insectes très diversifiée, etc.
- Enfin, il existe un réel potentiel de tourisme communautaire avec les villages locaux et le développement de telles activités contribuera **à réduire les conflits hommes-faune de la région**.

Camp Imbalanga

Fin 2019, AP a finalisé la construction d'un camp utilisé jusqu'à aujourd'hui pour réceptionner l'unité de gestion du parc. Il est idéalement situé, suffisamment loin de l'ESB et proche du baï Imbalanga, dans une forêt équatoriale majoritairement ouverte.

La direction du parc a décidé de transformer cette infrastructure en un produit touristique, le Camp Imbalanga. Ce produit ciblerait principalement le marché intérieur, donc les nationaux et les expatriés, le marché régional, mais aussi les routards à la recherche d'une nuit abordable mais confortable dans la forêt tropicale.

Afin de vendre ce produit efficacement, de nombreuses améliorations sont nécessaires en termes d'arrangements, de sécurité, de conception, de fonctionnalité, d'organisation, de gestion ainsi que de formation du personnel local.

Description du poste

Le responsable du camp (Camp manager) rejoindra le PNOK, pendant 12 mois, en tant que membre clé du département du tourisme et du développement commercial. Il / elle devra gérer la mise en place et le développement du Camp IBL en tant que camp indépendant / autonome (self-catering).

Plus précisément, il/elle sera responsable de:

- Organisation de la gestion d'un camp 2/3* (Accueil, tarification, marketing, administration, système de gestion, réservations, entretien et maintenance, etc.)
- Traiter toutes les demandes de manière professionnelle et courtoise, en personne, au téléphone ou par e-mail.
- Définir les besoins en personnel pour Y2 – gérer le staff déjà présent lors de

visites;

- Participer à l'organisation de la formation des écouguides;
- Développer, avec la Responsable Développement commercial, un plan de gestion environnemental du camp
- Inaugurer le Camp IBL et planifier l'événement d'ouverture;
- Gérer le camp après l'ouverture, réceptionner les visiteurs et assurer le succès du camp;
- Mettre en place un système de collecte de détails sur les différents aspects de la satisfaction du client (questionnaire)
- Préparer et améliorer le camp pour Y2;

À quoi ressemble la réussite dans 12 mois

- Le camp devrait être ouvert et commencer à accueillir des visiteurs;
- L'équipe et l'organisation du Camp IBL sont opérationnelles;
- Satisfaction des clients et majorité de retours positifs;

Principales indicateurs et cibles

- Livrables (rapports mensuels, protocoles, recommandations pour l'année prochaine avec mise à jour du budget et du modèle financier, plan de gestion environnementale);
- Indice de satisfaction des clients positif (Net Promoter Score)
- Aucun incident ni accident reporté;
- Minimum de 300 nuitées vendues (30% d'occupation) pour Y1;

Relations clés

- Directeur du Parc
- Responsable Développement Commercial
- Responsable des opérations

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste

- Bac +2
- De préférence de nationalité congolaise
- Intérêt à promouvoir le Congo comme destination touristique
- Etudes et / ou expérience en hôtellerie,
- Expérience dans la gestion d'un camp touristique dans une ou plusieurs régions éloignées d'Afrique,
- Solides compétences en gestion et en organisation,
- Très bonnes compétences en communication,
- Axé sur les résultats avec une forte capacité à travailler de manière autonome et gérer une équipe,
- Esprit d'équipe et capacité à travailler avec des équipes multiculturelles et multi-contextes,
- Grande adaptabilité et capacité à travailler dans des zones reculées.
- Professionnel avec un sens de l'humour
- Forte intégrité et fiabilité,
- Maîtrise de l'anglais (écrit et parlé niveau débutant) est un plus
- Maîtrise de l'informatique
- Capacité à produire des documents écrits professionnels en français à des fins promotionnelles et informatives.
- La maîtrise du Lingala est un plus.

Il s'agit d'une occasion unique de faire partie d'une organisation de conservation de premier plan en Afrique.

Les possibilités de tourisme à Odzala sont vastes et n'en sont encore qu'à leurs débuts.

L'objectif est de faire connaître l'incroyable histoire du PNOK, faire découvrir ses mystères et de développer un produit touristique qui attirera des touristes de tous horizons, afin de garantir la viabilité à long terme du parc Parc National Odzala-Kokoua.

Les candidatures comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation, doivent être adressées avant le 15 décembre 2021 à l'adresse : rh.odzala@africanparks.org avec copie à : pnok@africanparks.org

Si vous n'avez pas de nouvelles de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

GENRE

Les pédagogues invités à contribuer à la réduction des violences en milieu scolaire

Les actes de violences en milieu scolaire restent une réalité pour les apprenants dans la plupart des écoles de Brazzaville. La question a été au centre des panels initiés le 24 novembre par l'organisation non gouvernementale « Azur développement », au complexe scolaire lycée de la Révolution.

L'objectif est d'améliorer les connaissances et la compréhension des enseignants sur les formes de violences faites aux femmes et aux enfants, leurs manifestations et conséquences ainsi que les moyens de recours.

L'atelier consiste à vulgariser les dispositifs du cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants auprès des enseignants; présenter les services offerts par le guichet unique d'assistance aux femmes et aux enfants victimes de violence. Il s'inscrit dans le cadre du projet dénommé Protection des femmes et des filles contre les violences basées sur le genre, subventionné par l'Union européenne pour une durée de trois ans. Le projet s'exécute dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et de Pointe-Noire et regroupe le personnel enseignant des écoles primaires, collèges, lycées, les directeurs départementaux, inspecteurs et bien d'autres. Les communications en panels ont permis aux éducateurs d'acquérir des connaissances sur les causes de violences, les dispositions des Nations unies sur la situation, le cadre institutionnel de la prévention de la violence



La sensibilisation sur les violences en milieu scolaire/Adiac

en milieu scolaire ainsi que des esquisses de réponses aux types de violence.

Le chef de service Orientation et œuvres scolaires à la direction départementale de l'Enseignement pré-scolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Evariste Mondikabeka, a expliqué, dans sa communication sur « Le rôle des enseignants dans la prévention et la réponse aux violences faites aux enfants », la place de l'école, les causes des violences, le cadre institutionnel et a dégagé quelques pistes de solution. Il a défini l'école comme un univers où l'enfant vient ac-

quérir des connaissances, savoirs scientifiques, techniques et civiques pour le développement de sa communauté et de son pays. Cependant, a-t-il précisé, l'enfant peut rencontrer des obstacles, des freins tant physiques que psychologiques qui peuvent être appelés violences. L'absence des surveillants principaux, de zone et de couloir et le règlement des comptes entre élèves sont aussi les causes de violences, a-t-il expliqué. A cet effet, l'apprenant a droit et besoin de protection, de sécurité, conformément aux dispositions des Nations unies.

« La protection des enfants contre

la violence est impérative en matière de droit de la personne. Ce droit fondamental est traduit par l'engagement de la communauté internationale à le garantir fermement à tous les enfants partout et en tout temps », a-t-il indiqué.

L'orateur a souligné l'importance des décisions prises en Conseil d'administration des établissements qui contribuent à éradiquer les formes de violences au sein des établissements scolaires. Il a émis le souhait aux enseignants de renforcer les services de surveillance, de travailler en étroite collaboration avec les par-

tenaires sociaux, d'interdire l'utilisation des téléphones et le port des armes blanches en milieu scolaire, etc.

La capitaine Tatiana Alda Ondongo Obondo, pour le compte de la gendarmerie nationale, a donné les statistiques des cas de violences faites aux femmes et aux enfants enregistrés en 2020 à Brazzaville.

Au total, 114 cas de violences ont été enregistrés dont 68 femmes et 46 enfants ont été victimes. Au niveau des femmes, dix cas de viol ont été enregistrés, un seul cas de tentative de viol, 22 cas de violences physiques, 27 cas de coups et blessures volontaires et neuf cas d'attentat à la pudeur.

Sur les 46 cas de violences à l'égard des enfants, six ont été de séquestration, dix cas de viol, deux cas pour injures publiques, vingt-deux cas d'attentat à la pudeur et six cas de coups et blessures volontaires. C'est ainsi qu'il a été recommandé la dénonciation de toutes formes des actes de violences, la sensibilisation des chefs de bloc et quartier afin qu'ils assurent le relais, la sensibilisation des enfants en milieu scolaire, la mise en place des cellules de veille et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bientôt un centre d'employabilité en milieu universitaire

A l'issue de l'entrevue avec le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, le 22 novembre à Brazzaville, le Pr Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie, a annoncé la mise en place d'une structure au cœur de l'université pour faciliter, entre autres, l'insertion professionnelle des étudiants.

« Nous allons mettre sur pied un centre d'employabilité francophone, au cœur de l'université, dédié à l'insertion professionnelle, à l'entrepreneuriat des jeunes qui, au sortir de l'université, sont souvent dans des situations difficiles liées au chômage », a déclaré le recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) déroulant le plan visant à renforcer la présence, au Congo, de la structure qu'il dirige. Le mécanisme facilitera des jeunes à la recherche de l'emploi, la formation complémentaire ou transversale adaptée au marché de l'emploi, la certification professionnelle...

Par ailleurs, il sera également question de la signature d'une convention d'hébergement du bureau national de l'Agence universitaire Francophone. Aussi le campus numérique de Brazzaville sera-t-il mis à jour, a annoncé le Pr Slim Khalbous. Selon lui, un plan d'internationalisation est prévu de sorte à élargir la connexion dudit campus avec d'autres dans le monde.

Le campus numérique a pour vocation de développer l'usage des nouvelles technologies dans les universités du Sud et d'en faciliter l'accès aux étudiants, aux enseignants ainsi qu'aux chercheurs des zones où il est implanté. Le séjour de travail du recteur de l'AUF en terre congolaise prendra fin le 25 novembre.

Rominique Makaya

COVID-19

Les concepteurs du Spoutnik V affirment qu'il a une efficacité plus longue

Les développeurs du Spoutnik V ont affirmé mercredi que le vaccin russe était plus efficace plus longtemps que d'autres vaccins.

Le vaccin serait efficace à 80% contre le coronavirus entre six et huit mois après l'administration de la deuxième dose, selon une étude menée en Italie. « L'efficacité du Spoutnik 6-8 mois après est beaucoup plus élevée que l'efficacité publiée officiellement pour les vaccins mRNA », a affirmé lors d'une conférence de presse Kirill Dmitriev, le directeur du Fonds souverain russe qui a financé la conception du sérum phare de Moscou.

L'équipe du Spoutnik pense que les vaccins adénoviraux (comme Spoutnik V et AstraZeneca) offrent une efficacité plus longue que les vaccins à ARN messager en raison d'une

réponse plus longue des anticorps et des lymphocytes T, a ajouté le Fonds dans un communiqué.

Selon lui, l'efficacité des vaccins dans la durée serait la clé pour résoudre la pandémie, et une moindre efficacité des vaccins utilisés en Europe pourrait expliquer l'augmentation des cas sur le Vieux Continent.

M. Dmitriev a par ailleurs mis en avant son vaccin à dose unique, le Spoutnik Light, pour servir de « booster » à d'autres vaccins. « Les combinaisons de vaccins fonctionnent, elles devraient être explorées davantage », a-t-il affirmé, citant des essais menés en Argen-

tine combinant les vaccins Sinopharm et Astrazeneca avec Spoutnik. « Aujourd'hui, nous avons reçu l'autorisation d'utiliser le Spoutnik V sur les jeunes de 12 à 17 ans », a par ailleurs déclaré lors de la conférence de presse Denis Logounov, responsable du groupe ayant développé le vaccin au Centre Gamaleïa de Moscou. Interrogé sur la certification du vaccin russe par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Dmitriev a indiqué qu'une inspection aurait lieu à Moscou en décembre et a souligné que bien que le vaccin russe n'ait pas encore été reconnu, « il est autorisé dans 71 pays et sauve des millions de vies dans le monde ».

*mRNA : Technologie de l'ARN messager, les plus répandus en Occident

AFP

À cause de Delta les vaccins ne protègent qu'à 40% de la transmission

Le variant Delta, très contagieux, a réduit à 40% l'efficacité des vaccins contre la transmission de la maladie, a souligné, le 24 novembre, le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pressant les gens de continuer à porter des masques et autres pratiques barrières.

« Les vaccins sauvent des vies, mais ils n'empêchent pas totalement la transmission du covid-19 », a expliqué Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'un point de presse régulier consacré à la pandémie, qui refait des ravages en Europe. « Il y a des données qui suggèrent qu'avant l'arrivée du variant Delta, les vaccins réduisaient la transmission d'environ 60%, avec Delta cela a chuté à 40% », a-t-il souligné.

« Dans de nombreux pays et communautés, nous craignons qu'il n'y ait cette idée fautive que les vaccins ont mis fin à la pandémie, et que les gens qui sont vaccinés

n'ont plus besoin de prendre d'autres précautions », a-t-il ajouté.

Le directeur général de l'organisation a ouvert ses traditionnelles remarques liminaires sur la situation en Europe, frappée de plein fouet par une cinquième vague d'infections, provoquée par un mélange de taux de vaccination insuffisant et du relâchement - sans doute prématuré au vu de la domination du variant Delta dans la région - dans les gestes barrières et les restrictions. « La semaine dernière, plus de 60% des infections et des décès du covid dans le monde se sont

produits en Europe », a rappelé le Dr Tedros, ajoutant que « cet énorme nombre de cas se répercute en fardeau insupportable pour les systèmes de santé et les personnels de santé épuisés ».

Avec plus de 2,5 millions de cas et près de 30 000 morts enregistrés depuis une semaine, le vieux continent est de loin la région du monde la plus touchée par la pandémie, selon les données officielles collectées par l'Agence France presse. Et la tendance reste à la hausse. Le 23 novembre, l'OMS Europe s'était alarmée de l'« emprise » du covid-19 en Europe, qui pourrait faire 700 000 morts supplémentaires sur le continent d'ici au printemps, en plus de 1,5 million de décès déjà dénombrés.

AFP

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

« Engagés ensemble contre l'exploitation sexuelle des mineures »

Tribune libre de l'Equipe Europe en République du Congo Ce 25 novembre 2021, la communauté internationale célèbre la Journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Instaurée par les Nations unies, cette Journée nous appelle à agir pour accroître la prise de conscience et renforcer les efforts de sensibilisation sur cette problématique qui touche aux droits fondamentaux des femmes et constitue une menace à leur intégrité et à leur dignité. Le même jour, le secrétaire général de l'ONU lancera une campagne d'envergure intitulée « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre », qui nous invite à « Oranger le monde [1] » et à passer à l'action pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. Ces deux événements offrent l'opportunité à l'Equipe Europe en République du Congo de se joindre au mouvement mondial afin de sensibiliser et d'alerter l'opinion sur les violences à l'égard des femmes de façon générale, mais aussi sur un phénomène extrêmement préoccupant : l'exploitation sexuelle de très jeunes mineures.

Un phénomène inquiétant qui gagne en ampleur

Aujourd'hui, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Depuis l'apparition du covid-19, les données et les rapports provenant des principaux acteurs du secteur montrent que ces violences se sont considérablement accrues.

Plus inquiétant encore : en Europe comme dans d'autres pays du monde, la violence à l'égard des femmes et des filles concerne des victimes de plus en plus jeunes, parfois de moins de 14 ans. L'exploitation sexuelle des mineures est un des secteurs qui cristallise particulièrement ces violences.

Des victimes de plus en plus jeunes, vulnérables et exposées à toutes sortes de danger

En République du Congo, l'Equipe Europe et ses partenaires ont été alertés sur la situation extrêmement préoccupante de très jeunes filles des rues, âgées de 8 à 12 ans à peine.

Les professionnels du secteur ne disposent pas de chiffres quant au nombre réel de ces mineures prostituées. Ils constatent que ce phénomène, présent à Brazzaville et à Pointe-Noire, touche de plus en plus de jeunes filles issues de l'intérieur du pays qui rejoignent les grandes agglomérations pour y « faire la vie » selon leur propre expression. Alimentée par la crise économique, cette prostitution des mineures est accentuée par la pandémie que traverse le Congo. La paupérisation des ménages conduirait volontairement, ou sous la contrainte, ces jeunes filles à développer des stratégies de survie en se livrant à la prostitution.

Mais il ne s'agit pas que de cela : comme leurs aînées déjà présentes dans les rues, ces jeunes filles sont en rupture familiale en raison de maltraitance, d'accusations de sorcellerie encore très prégnantes dans la société, de l'éclatement de la cellule familiale, du décès ou du divorce d'un parent. Des causes récurrentes qui multiplient le risque pour ces jeunes filles de basculer dans la prostitution. Ce n'est donc pas d'un épiphénomène.

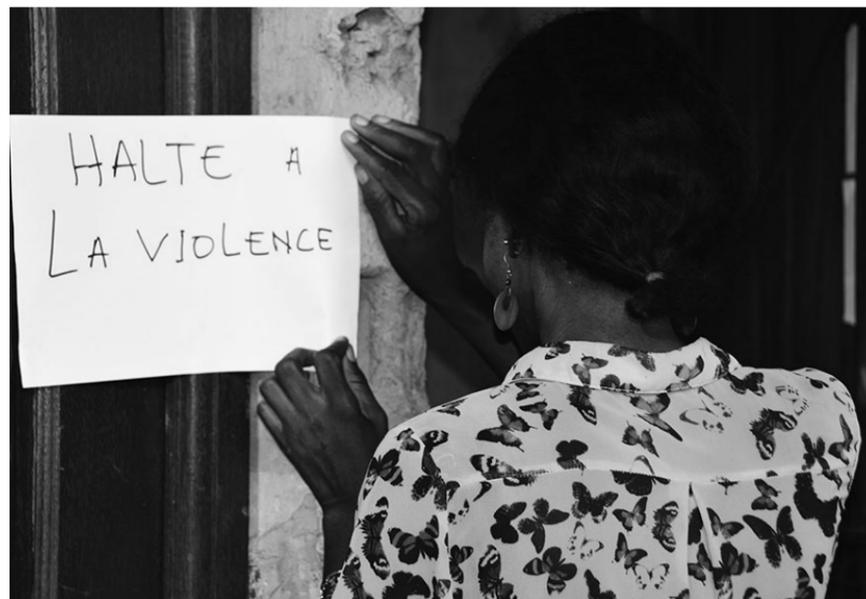
Dans cette rue qui leur sert à la fois de lieu de vie et de lieu d'exercice de leurs « activités », ces jeunes filles sont l'objet d'une violence omniprésente, leur vulnérabilité et leur jeune âge facilitant l'action de leurs bourreaux.

Par ailleurs, l'impératif de subvenir économiquement à leurs besoins, les mettent sous l'emprise des « yaya » (filles plus âgées) et des gangs (bébés noirs) en échange d'une protection contre les dangers de la rue auxquels elles sont constamment exposées. Dans l'obligation de multiplier des passes, afin de remplir leurs engagements, ces jeunes filles subissent des rapports sans protection qui les exposent par ailleurs à des maladies chroniques, infectieuses et sexuellement transmissibles, mais aussi à la drogue.

Un cadre plus coercitif et un effort collectif pour venir en aide aux victimes

Face à cette situation et en soutien aux associations de prise en charge des victimes qui luttent sans relâche sur le terrain, l'Equipe Europe lance un appel solennel aux autorités congolaises, afin qu'une attention particulière soit portée au drame que vivent ces enfants.

L'Equipe Europe tient à souligner et à saluer les initiatives déjà entreprises par les autorités congolaises compétentes, notamment à la lumière d'événements



tragiques survenus ces dernières années. L'accompagnement médical, psychologique et social des victimes de violences, les prises de paroles fortes, les interventions rapides pour arrêter et sanctionner les auteurs de ces violences, ont fortement contribué à mettre en lumière ce phénomène et à mobiliser davantage les différents ministères concernés et à créer des synergies.

Aujourd'hui, il faut aller plus loin.

Face à la montée en puissance du phénomène, plusieurs leviers pourraient être actionnés, notamment dans le cadre d'un plan national ambitieux de lutte contre la prostitution des mineurs. Ces leviers porteraient sur le déploiement d'une politique de prévention primaire en direction des victimes potentielles et de leurs familles, sur l'amélioration du repérage des situations d'exploitation sexuelle des mineurs, l'amélioration de l'accompagnement éducatif des mineurs et de l'assistance juridique qui leur est apportée, la mise en œuvre d'une politique de formation interdisciplinaire et à l'attention de tous les professionnels. Ces leviers permettraient d'inscrire les actions dans la durée, en cohérence, avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs, professionnels et associatifs, qui disposent de données sur lesquelles s'appuyer ainsi que des compétences nécessaires.

L'Equipe Europe en République du Congo se tient prête à soutenir toutes les initiatives qui s'inscriraient dans ce sens et lance un appel à faire cesser les violences à l'égard des femmes et des filles, fléau profondément enraciné dans les inégalités au sein de la société.

L'Equipe Europe invite par ailleurs la société civile dans son ensemble, les autorités congolaises, les médias et le grand public en général, à se mobiliser, le 25 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les violences à l'égard des femmes et durant toute la campagne de 16 Jours d'activisme. Le thème de cette année « Orangez le monde : mettre fin dès maintenant à la violence à l'égard des femmes ! » nous offre une fois de plus mais pas une de trop, l'opportunité de nous engager dans l'indispensable effort collectif afin de mettre fin aux violences basées sur le genre et, en particulier, à cette exploitation de la honte sur les enfants./.

L'Equipe Europe en République du Congo

Giacomo Durazzo, Stefano de Leo, François Barateau, Wolfgang Klapper, Jean-Paul Charlier

[1] 1 « Orangez le monde » est une campagne menée par le secrétaire général des Nations unies et ONU Femmes depuis 2008. Elle vise à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dans le monde, en appelant à une action mondiale pour accroître la sensibilisation et le soutien à cette question et créer des opportunités de discussion sur les défis et les solutions. La couleur Orange a été choisie à cette occasion pour représenter la lutte contre les violences à l'égard des femmes.

ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Une synergie pour tirer profit de la cartographie marine

Echangeant avec la délégation de l'Institut géographique national (IGN), le secrétaire permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a évoqué la nécessité d'œuvrer avec les acteurs chargés de la sécurité de la navigation maritime, de l'hydrographie, de la cartographie pour que le Congo soit le véritable bénéficiaire de la cartographie marine.

La mission définie par le gouvernement, à propos du Comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Aemec), est celle de créer les conditions fédératives en synergie avec le secrétariat permanent, a indiqué Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. « Toute action, toute opération devrait concourir à l'unicité de commandement, à l'unité d'action comme l'a rappelé le Premier ministre, président du Comité interministériel de l'Aemec », a déclaré celui-ci.

A l'égard de la délégation de l'IGN, conduite par son directeur général, le Dr Etienne Paka, le secrétaire permanent de l'Aemec a déroulé la carte n°7588, un exemple de mise en œuvre de l'arrangement administratif signé entre le Congo et la France. A partir de cette carte, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a décrit les parcours, les



Le secrétaire de l'Aemec avec la délégation de l'IGN

règles d'abordage et les options à la navigation suivant la Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie

humaine en mer telle que modifiée. « Notre volonté est de faire en sorte que tous les points, obstacles ou autres à la navi-

gation, soient effectivement répertoriés afin que les navigateurs soient à l'aise. Dans les couloirs de navigation du Congo, avant d'entrer au port de Pointe-Noire conformément au point d'atterrissage, ils sont obligés aussi de faire respecter le code ISPS pour la sûreté des navires et des installations portuaires », a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le directeur général de l'IGN, le Dr Etienne Paka, a procédé à la restitution de sa mission. Avec l'expert hydrographe de l'organisation internationale, Henri Dolou, il s'agit du renforcement des capacités des ressources humaines qui, pour le moment, ne travaille qu'avec la cartographie en milieu continental mais pas avec la cartographie maritime. Des propositions ont été faites par l'expert français, notamment celles de travailler avec Brest, le Service hydrographique et océanographique de la marine et l'IGN France qui a une

école à Paris qui pourrait proposer des formations au personnel. Le secrétaire permanent de l'Aemec a remis à la délégation de l'IGN des textes contenant les orientations et instructions du Sepcim-Aemec, dont le discours du Premier ministre, prononcé le 8 novembre dernier au 3e Symposium des chefs d'Etat-major des marines nationales riveraines du golfe de Guinée. Egalement, l'arrangement administratif entre le Congo et la France pour le service hydrographique et océanographique de la marine, qui est le point de départ de la présence de l'équipe de l'expert français en hydrographie venu pour faire la revue nautique.

Dans ce contexte de synergie pour l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, la présence de l'IGN va permettre de conforter la position du Congo dans cet environnement.

Rominique Makaya

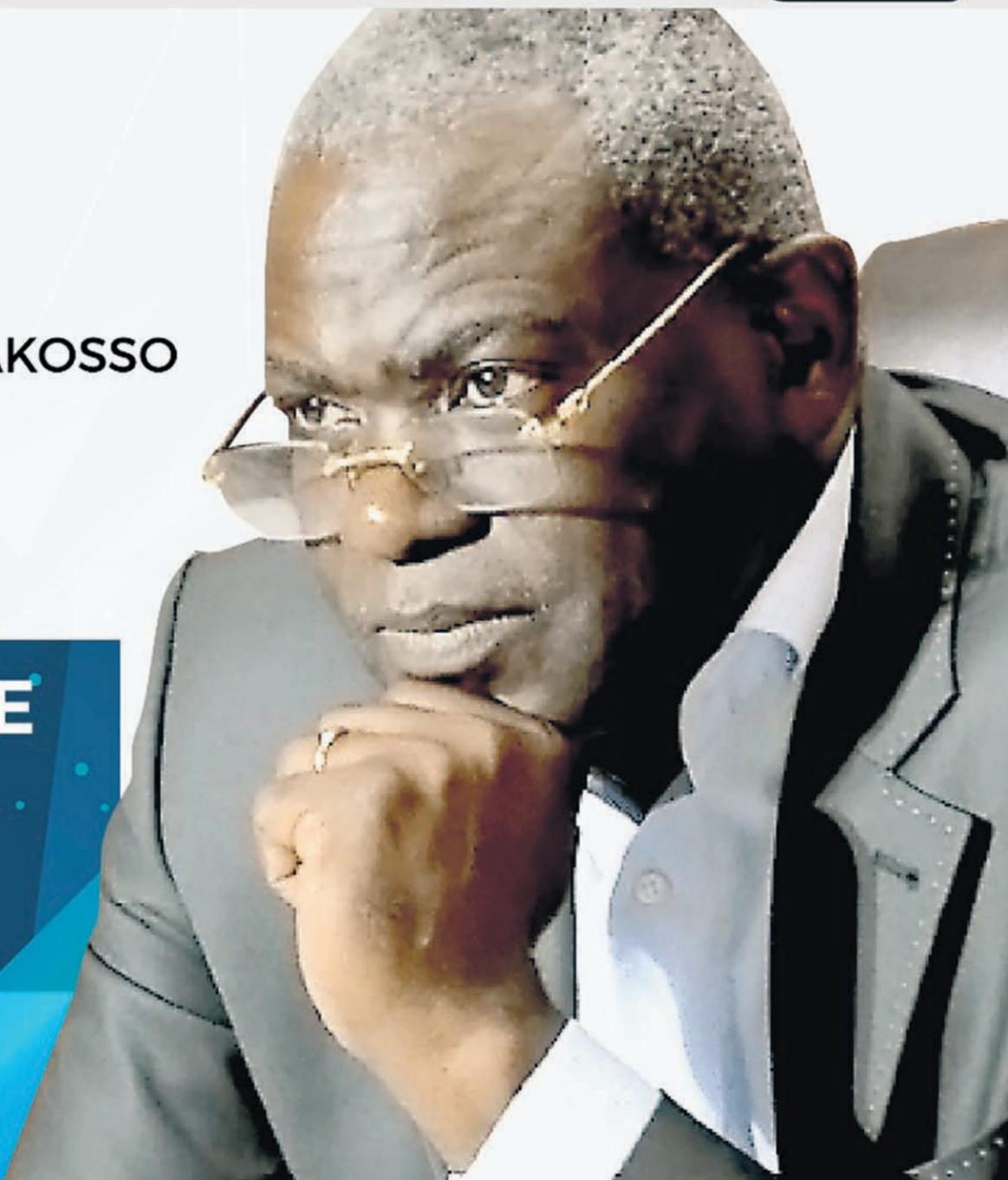
ENTRETIEN EXCLUSIF

DIRECT

Anatole COLLINET MAKOSSO

Premier Ministre
Republique du Congo

EN DÉCEMBRE





MISE EN GARDE

Nous Groupe Score Congo, magasins Casino tenons à informer les congolaises et congolais Que des individus mal intentionnés font circuler dans les réseaux sociaux des messages D'appels aux embauches dans notre société moyennant argent.

Nous vous signalons que cette information est totalement fausse et répond à aucun besoin d'embauche de notre Groupe.

Nous déclinons par conséquent toute notre responsabilité quant au préjudice dont serait victime toute personne dans cette escroquerie tout en rappelant à tous que la seule procédure d'embauche existante dans notre société reste et demeure celle du dépôt de dossier de candidature au secrétariat de notre service administratif.

La Direction Générale



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Contrat de services N° EuropeAid/139773IH/SER/CG

Dans le cadre de la mise œuvre au Congo du Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales (PRCCE II), financé par le 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED). Le consortium AGRER (<https://www.agrer.com/fr>) - NIRAS - EURECNA recherche des profils de poste correspondants aux consultants spécialisés dans la mise en œuvre des thématiques de renforcement des capacités des acteurs dans les filières ci-dessous :

1. **Maïs/soja, aviculture, fruits & légumes**, PFNL (miel, safou, moringa...), **bois-menuiserie** sur la maîtrise des techniques culturelles de production, de transformation et de stockage ;
2. **Maïs/soja, aviculture, fruits & légumes**, PFNL, **bois-menuiserie** sur l'hygiène alimentaire et sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) incluant la normalisation, la certification, la labellisation, le HACCP et les bonnes pratiques d'hygiène ;
3. **Maïs/soja, aviculture, fruits & légumes**, PFNL, **bois-menuiserie** sur la structuration organisationnelle et juridique des organisations paysannes et/ou SCOOP conformément à l'actes uniformes de l'OHADA ;
4. **Maïs/soja, aviculture, fruits & légumes**, PFNL, **bois-menuiserie** sur le mode de gestion des projets collectifs et collaboratifs, le marketing et la commercialisation ainsi que la comptabilité simplifiée, le calcul des coûts et de la rentabilité des projets ;
5. **Maïs/soja, aviculture, fruits & légumes**, PFNL, **bois-menuiserie** sur l'utilisation et la maintenance des équipements destinés pour la production et la transformation.
6. Renforcement des capacités des techniciens de laboratoire sur le développement des analyses microbiologiques et physicochimiques sur les filières **maïs/soja, aviculture, fruits & légumes, PFNL, bois-menuiserie** ;
7. Renforcement des capacités des techniciens de laboratoire sur la gestion, l'utilisation et la maintenance des équipements de laboratoire afin de réaliser les analyses courantes sur les filières **maïs/soja, aviculture, fruits & légumes, PFNL (miel, moringa...), bois-menuiserie** ;

Si votre profil et/ou votre compétence correspond à l'une des thématiques ci-dessus, merci d'envoyer votre CV mis à jour au format Word de CV téléchargeable sur le lien suivant : « [Télécharger le document](#) »

Les profils de poste sont disponibles en ligne sur le lien suivant : « [Télécharger le document](#) »

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV (suivant le modèle de CV téléchargé plus haut) à : ami@expertisescongopme.com

Les candidats sont libres de postuler pour plusieurs thématiques à la fois si leurs expériences couvrent les critères identifiés dans les profils de poste.

Adresse de Contact pour d'éventuelles informations complémentaires : Téléphone : (1) +242 067256229/ et (2) +242 068296791



Union européenne - République du Congo

Engagés pour la compétitivité des entreprises congolaises !

Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II

IN MEMORIAM

14 novembre 2016 - 14 novembre 2021



Il y a 5 ans déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regrettée journaliste émérite Nancy France Mary Loutoumba, cheffe de Sce/ Économie au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ».

En cette date de triste anniversaire, notre Rédaction et la famille de l'architecte Dan Dominique Lutumba s'associent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

À cette occasion, une messe d'action de grâce sera dite, le dimanche 28 novembre 2021, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Baongo (OCH La Glacière) au culte de 10h30'.

« Ya Nancy, gravée dans nos coeurs, nous ne t'oublierons jamais. »

La Rédaction et la famille

Pour vos besoins d'évacuations sanitaires
et soins médicaux à l'étranger
veuillez nous contacter au :



AfriCare

**l'accompagnement proche de vous,
loin de votre poche**

 +33 603 96 48 52

 +242 05 768 22 82

 48 rue Mongo Poto Poto - Brazzaville



Africare

L'accompagnement proche de vous, loin de votre poche

SANTÉ

L'exposition au paludisme pourrait réduire la gravité de la covid-19

Selon de nouvelles recherches qui ont eu lieu en Ouganda et au Mali, l'exposition au paludisme pourrait réduire l'incidence des maladies graves, des hospitalisations et des décès chez les personnes exposées au SRAS-CoV-2, le virus qui cause la covid-19.

Les résultats de la recherche ont été présentés lors de la réunion annuelle de l'American Society of Tropical Medicine & Hygiene. Elles ont révélé de faibles niveaux de symptômes graves de la covid-19 chez les personnes exposées au SRAS-CoV-2 dans les zones à forte charge de paludisme, amenant les chercheurs à émettre l'hypothèse qu'une exposition antérieure au paludisme pourrait offrir à ses survivants un bouclier contre la covid-19.

En Ouganda, ces chercheurs ont découvert que les patients de covid-19 ayant des antécédents d'infections paludéennes avaient des niveaux de cytokines plus faibles. Tous les patients ayant été fortement exposés au paludisme dans le passé avaient des niveaux plus bas de cytokines, dans l'ensemble, par rapport à ceux qui avaient une faible exposition antérieure au paludisme. Jane Achan, conseillère en recherche au Malaria Consortium, au Royaume-Uni, et co-auteur de l'étude, a déclaré : « Ce n'est pas que nous ne voyons aucun marqueur de la gravité de la maladie, c'est que les taux de signalement des hospitalisations,

des maladies symptomatiques et des décès sont inférieurs à ce à quoi on pourrait s'attendre ». Cette étude a porté sur 600 patients atteints de la covid-19. Elle vise à déterminer s'ils étaient actuellement ou précédemment exposés à une infection palustre.

Seuls 5 % de ces patients présentant des niveaux élevés d'exposition antérieure au paludisme ont développé des cas graves de la maladie ou sont décédés, contre 30 % de ceux ayant des niveaux inférieurs d'exposition antérieure au paludisme. Jane Achan justifie les recherches : « Nous avons lancé ce projet en pensant que nous verrions un taux plus élevé de résultats négatifs chez les personnes ayant des antécédents d'infection palustre, car c'est ce qui a été observé chez les patients co-infectés par le paludisme et Ebola. En fait, nous avons été assez surpris de voir le contraire - que le paludisme puisse avoir un effet protecteur ». Mais une exposition antérieure au paludisme pourrait également avoir un impact sur la charge virale, ce qui pourrait avoir un impact sur la

gravité des symptômes chez les patients de covid-19. D'autres groupes enquêtent actuellement sur cette question. Ces résultats pourraient influencer le développement d'options de traitement pour la covid-19. Les prochaines étapes de la recherche incluraient l'examen de cet effet sur une population plus large. Une autre étude a révélé qu'en dépit d'une infection généralisée par le SRAS-CoV-2 au Mali, les maladies graves, les hospitalisations et les décès étaient rares.

Les chercheurs de l'Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses et du Malaria Research Training Center à Bamako, au Mali, ont mené des enquêtes de séroprévalence auprès de plus de 3 500 personnes dans quatre communautés, pour examiner quel pourcentage d'une population a des anticorps contre le virus dans le sang au fil du temps. Il ressort qu'environ 59 % des membres de la communauté avaient été exposés au virus SARS-CoV-2, mais ce niveau élevé d'exposition ne s'est pas accompagné d'un afflux important de personnes dans les centres de santé. Certaines de ces commu-

nautés n'avaient signalé aucun cas de covid-19 tout au long de la pandémie. Les symptômes attribuables à la covid-19 signalés par les personnes n'étaient pas considérablement plus élevés que les taux de maladie typiques rencontrés dans les communautés. En fait, le nombre d'hospitalisations et de décès était inférieur à celui des taux américains de maladies graves ajustés en fonction de l'âge. « Ce n'est pas que nous ne voyons aucun marqueur de la gravité de la maladie, c'est que les taux de signalement des hospitalisations, des maladies symptomatiques et des décès sont inférieurs à ce à quoi on pourrait s'attendre. Parfois, plusieurs fois plus bas », a déclaré le chercheur Woodford.

Alors que ces communautés avaient des taux d'exposition élevés à d'autres virus auparavant, mais aucune preuve que les anticorps d'autres coronavirus offraient une protection contre le SRAS-CoV-2. Pour cette raison, les hypothèses clés incluent de faibles taux de comorbidités dans la communauté - ou une exposition élevée à d'autres infections, en particulier le paludisme, qui a

déjà été lié à la protection contre d'autres infections virales graves. Le Mali a une forte charge de paludisme. Une hypothèse est que les résultats pourraient suggérer que le système immunitaire de ces individus a été entraîné par une infection récurrente du paludisme à ne pas réagir de manière excessive à l'inflammation lorsqu'il rencontre le SRAS-CoV-2. Ces résultats soulèvent des questions sur la meilleure façon d'allouer des ressources de santé limitées, pour équilibrer la réponse à la covid-19 avec d'autres maladies mortelles telles que le paludisme. « Nous avons vraiment besoin de comprendre les effets de la pandémie, localement, au Mali et en Afrique de l'ouest, afin d'aider à prioriser l'allocation des ressources de santé publique. Les pays pourraient ne pas utiliser les interventions de santé publique les plus efficaces », a souligné Woodford. « La pandémie de covid-19 a eu un impact moins important que prévu, tandis que le paludisme continue d'avoir une charge saisonnière marquée sur la population », a-t-il conclu.

Noël Ndong

ALIMENTATION

La moitié de la population mondiale mange mal

Près de la moitié de population mondiale souffre de malnutrition, avec des conséquences pour la santé et pour la planète, selon un nouveau rapport « Global nutrition report ».

Le rapport « Global nutrition report (GNR) » reprend des données de l'Organisation des Nations unies, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Près de la moitié de la population mondiale (48%) souffre d'une mauvaise nutrition, avec des conséquences néfastes pour la santé et pour la planète. Ce sont des personnes qui mangent trop ou trop peu. Au rythme actuel, le monde n'atteindra pas huit des neuf objectifs nutritionnels fixés par l'OMS pour 2025. Il s'agit notamment de réduire l'émaciation des enfants et les retards de croissance, ainsi que l'obésité des adultes.

150 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance

Près de 150 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, plus de 45 millions sont émaciés et près de 40 millions en surpoids, et plus de 40% des hommes et femmes (2,2 milliards de personnes) sont en surpoids ou obèses, estime le rapport. Selon un expert du GNR, Renata Micha, les décès évitables, dus à une mauvaise alimentation, ont augmenté de 15% depuis 2010, pour représenter aujourd'hui un quart de tous les décès d'adultes. « Nos résultats mondiaux montrent que notre

alimentation ne s'est pas améliorée au cours des dix dernières années et constitue désormais une menace majeure pour la santé des gens et pour la planète », a-t-elle rappelé.

Des fruits et légumes, des aliments bénéfiques pour la santé peu consommés. La population ne consomme pas suffisamment les quantités recommandées d'aliments bénéfiques pour la santé comme les fruits et les légumes. Sans surprise, les pays à faible revenu ont la plus faible consommation de ces aliments. Alors que les pays à revenu plus élevé sont ceux qui consomment le plus les aliments ayant des effets nocifs sur la santé (viande rouge, produits laitiers, boissons sucrées) et ont les taux les plus élevés de personnes en surpoids. La demande alimentaire mondiale avait généré 35% des émissions de gaz à effet de serre en 2018, indique le GNR. « Les aliments d'origine animale ont généralement une empreinte environnementale par produit plus élevée que les aliments d'origine végétale », souligne le rapport. En plus de perturber les systèmes alimentaires et de santé, la pandémie de covid-19 a poussé environ 155 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté, ajoute le document.

N.Nd.

AFRIQUE DE L'OUEST

Les conséquences financières de la pêche illicite dans la région

Regroupés au sein de la Commission sous-régionale des pêches (CSRП), sept pays d'Afrique de l'Ouest perdent tous les ans 1,9 milliard d'euros. En cause, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Pêche INN).

Le patron de la direction de la protection et de la surveillance des pêches (DPSP) au Sénégal, le capitaine de vaisseau Mamadou Ndiaye, attribue à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée une perte de 1,9 milliard d'euros par an. Il a également indiqué que 57% des stocks halieutiques sont pleinement exploités et 30% surexploités dans la pêche INN dans la zone de la CSRП - une organisation intergouvernementale de coopération halieutique, regroupant le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, la Guinée et la Sierra Leone - pour un effectif de mille navires de pêche industrielle et entre 40 000 et 50 000 pirogues actives dans la zone.

Les pays de la CSRП militent pour une gestion concertée des stocks partagés, le contrôle-suivi-surveillance et la lutte contre la pêche INN. Le ministre mauritanien de la Pêche et de l'Economie maritime, Dy Ould Zeina, a appelé à « un effort commun de gestion, de surveillance et une synergie des moyens, avec la volonté d'y aller ensemble dans l'intérêt de nos pays ». Il s'est félicité de la démarche concertée entre les pays membres de la CSRП qui va mettre fin à la stratégie des partenaires, visant à négocier séparément avec les Etats et « ce qui ne nous



arrange pas forcément », a-t-il déclaré. « Parler d'une seule voix avec tous les négociateurs » a été l'appel du ministre gambien chargé des Pêches, James Gomez, convaincu qu'« avec les échanges, on va trouver une formule qui va nous satisfaire tous ».

Pour le ministre sénégalais de la Pêche et de l'Economie maritime, Alioune Ndoye, il s'agit là des bases d'une fondation solide pour une meilleure connaissance de l'Etat et de la dynamique des stocks pour une exploitation optimale et durable. « L'objectif est de trouver une vision commune pour une meilleure gestion de la ressource et un bon contrôle de gestion », a-t-il conclu.

N.Nd.

RENCONTRE LITTÉRAIRE

«Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort» présenté et dédié

Publié aux éditions Saint-Honoré (Paris-France), le roman de James Gassongo de 324 pages a été présenté et dédié récemment à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, en présence des amis du livre et de la littérature.

La cérémonie a débuté par la présentation et la critique de l'œuvre faite par Aubin Banzouzi, sous la modération d'Alexis Bongo. Présentant le roman «Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort», l'œuvre qu'il trouve de toute particulière, l'écrivain et critique littéraire Aubin Banzouzi a rappelé que comme toute œuvre littéraire, il n'est point question de chercher la vérité mais la beauté. Car, comme disait Stendhal, «Toute œuvre d'art est un mensonge». Parce que toute œuvre d'art est avant tout fruit de l'imagination en tant qu'œuvre de création.

Ceci étant, le critique et présentateur a commencé tout d'abord par une étude para textuelle avant d'aborder l'analyse de fond du texte. A propos de l'étude para textuelle, il a commencé par la première de couverture, puis la quatrième dans laquelle ne figure pas la photo de l'auteur, tout simplement parce que son message est l'expression de tous les visages et les cœurs épris d'humanité et d'empathie face au temps contemporain où des drames indescriptibles continuent de côtoyer et d'enlaidir les moments de joie, de liberté et de paix. Il a conclu pour cette première partie de sa présentation que concernant l'étude para textuelle, la prééminence est donnée au texte lui-même.

Quant à l'étude textuelle, Aubin Banzouzi a résumé le livre, précisant que le récit commence par une présentation du décor comme dans la plupart des romans de type balzacien. C'est la fin d'une averse ayant causé beaucoup de dégâts dans la ville de Maza Moun-gwa. Une ville océane et pétrolière de la République fédérale Bibale, pays imaginaire. Le narrateur Ekela, héros du récit, reçoit la visite de son ami Kudia avec qui il discute de tout ce qui se passe autour d'eux. Les belles femmes, la veillée funèbre, les catastrophes naturelles, la situation sociopolitique, etc. Le drame est au cœur de l'intrigue du



roman. Ekela perd consécutivement deux parents proches, un bel oncle puis un neveu. Il sera accusé de sorcier à l'origine de la mort du second défunt. Pendant qu'il s'évertue à compatir innocemment avec sa famille éplorée, il est molesté par une foule de jeunes naïfs et incités par quelques membres de sa famille. Ekela vit cette infortune dans une longue et triste méditation sur le sens de la famille, de la vie, de la mort et du bien qui est toujours à promouvoir malgré les injustices et d'autres pesanteurs existentielles. Il est réconforté par le témoignage des martyrs modernes (Martin Luther King, Nelson Mandela, Emile Biayenda, Gandhi).

Critiquant en même temps l'œuvre de James Gassongo, Aubin Banzouzi a fait ressortir que le langage du récit est limpide et varié selon les contextes intradiégétiques. C'est un roman fleuve

au texte aéré, donc favorable à la lecture. La tonalité générale du récit est tragique avec un champ lexicosémantique renvoyant à la mort. Le narrateur, qui dans l'incipit utilise le « nous » collectif, se voit utilisé la première personne dans les autres séquences. Il est quelquefois un référentiel dans les différentes constructions dialogales du récit. L'art narratif de James Gassongo est épisodique, chronologique et visiblement marqué d'imbrication. « On a l'impression de lire à la fois, du point de vue stylistique, «l'Antépeuple» de Sony Labou Tansi, «Le Pleurer-Rire» de Henri Lopez, «Jazz et Vin de palme» d'Emmanuel Dongala, ou «Verre Cassé» d'Alain Mabanckou. Et pourtant, l'intrigue et les tournures phrastiques sont originales », a souligné le critique.

Outre le résumé et la critique, le vo-

James Gassongo dédicant son livre / Adiac let textuel a été constitué de l'étude onomastique où les noms propres renvoient au Congo-Brazzaville, la patrie de l'auteur ; l'intérêt philosophique ou anthropologique ; les figures rhétoriques au regard de la portée littéraire de ce roman. Les dés étant jetés, l'auteur n'avait plus qu'à répondre aux questions dont la plupart ont été focalisées sur le titre du livre : «Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort». A propos, l'auteur a fait savoir que l'injonction «Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort» n'est pas une invitation à ôter la vie d'une personne quelconque. « Tuez-le-nous ! ne fait pas l'apologie du crime, c'est une dénonciation de ce que deviennent certaines sociétés. A l'intérieur, il y a plusieurs scènes qui sont expliquées. C'est un très bon pèlerinage », a expliqué l'auteur.

Par-là, James Gassongo n'incite donc pas à la violence, à la tuerie, mais rapporte plutôt les propos d'une personne figurant dans la trame du récit. Pour lui, son livre parle de beaucoup de choses, de tout ce qu'on vit dans certains milieux. Il n'est pas écrit que pour parler des réalités congolaises, mais aussi d'autres pays. «Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort», c'est aussi une grande envie de faire parler les sans voix. Il explique comment on monte des complots et déplore certains actes. Il y a des marginalisés dans un milieu pour la simple raison que l'ascension sociale crée des ennuis ou frustre les autres, dit l'auteur.

Né en 1966 à Brazzaville, en République du Congo, James Gassongo a fait ses études d'abord dans son pays. Après l'obtention du baccalauréat série B (économie), il se rend en France où il suit une formation en comptabilité, avant de poursuivre la formation en comptabilité anglo-saxonne en Angleterre où il commence également sa carrière de cadre comptable bilingue, anglais français, à Londres. Il occupera les fonctions de comptable, chef comptable et manager dans plusieurs structures en Angleterre. En 2002, il décide de quitter sa fonction de comptable au Parlement anglais pour rentrer au Congo-Brazzaville, où de 2004 à aujourd'hui, il évolue comme cadre financier comptable dans une société pétrolière de la place. Il est l'auteur des articles : « Rendre efficace la politique de logements sociaux au Congo, pour soulager la population » ; « Pour une politique de logements sociaux à même de répondre aux attentes des populations ».

«Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort», est son tout premier roman. Il est disponible chez les libraires, notamment à La librairie des Dépêches de Brazzaville et vendu à 17 000 FCFA.

Bruno Okokana

DISTINCTION

Blaise Ndala, lauréat Prix Ivoire 2021

Récent lauréat du Prix Kourouma 2021, décerné au Salon du livre de Genève pour son roman «Dans le ventre du Congo», l'écrivain congolais se distingue à nouveau par la réception, pour la même oeuvre, du 13^e Prix pour la littérature africaine d'expression francophone 2021, à Abidjan.

Le 20 novembre dernier, pour le roman «Dans le ventre du Congo» (Abidjan, Vallesse/ Montréal, Mémoire d'encrier), le jury, présidé par l'écrivaine Werewere Liking, «a récompensé un écrivain dont la langue gourmande est ouverte sur une longue parole à tiroirs. Revisitant l'histoire coloniale du Congo et la mettant en dialogue avec la question du Noir dans un monde qui semble avancer sans lui, le lauréat offre un récit ample, drôle parfois, caustique, qui s'intègre dans la vaste question des replis et des ponts identitaires».

Les parrains littéraires du lauréat: Véronique Tadjo (Côte d'Ivoire), Kangni Alem (Togo) et Georges Zreik (Côte d'Ivoire) ont reçu chacun un Prix d'honneur.

Le trophée de Souad Jamaï - Mention spéciale du jury pour «Le



Blaise Ndala, lauréat Prix Ivoire 2021, samedi 20 novembre 2021

Serment du dernier messager» - lui sera remis via son éditeur marocain, La Croisée des chemins.

Le jury a salué la qualité de ce « roman prospectif, ouvert sur notre futur; à la tonalité lucide,

au chant humaniste qui appelle la meilleure attention sur notre monde condamné à faire face à

l'intérêt égoïste des entreprises au détriment des vies humaines. Contre les coups bas et les compromissions, le cri du cœur de l'auteur vise à restituer l'Homme à ses valeurs humaines ontologiques pour que demain soit porteur de vies».

Créé en 2008 par l'association Akwaba culture, le Prix Ivoire est doté de 3000 euros environ. Il récompense les nouvelles voix littéraires originaires des Afriques. Il est placé sous le parrainage du ministère en charge de la Culture de Côte d'Ivoire et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il bénéficie de l'appui, entre autres, de l'ambassade de France, de la fondation Orange Côte d'Ivoire et de la Librairie de France Groupe de Côte d'Ivoire.

Marie Alfred Ngoma



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPÉTITIVITÉ (P 161590-PADEC)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/MEPSIR/2021/UGP PADEC

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PADEC, EXERCICES 2021, 2022 ET CLOTURE

1-Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Audit financier et comptable du PADEC.

2-L'objectif de l'audit financier et comptable est entre autres de permettre d'exprimer l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Cout (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

7-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser l'audit financier et comptable du PADEC, exercices 2021, 2022 et Clôture » doivent être envoyées au plus tard le 10 Décembre 2021 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PADEC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 24 novembre 2021

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU



ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
49, Avenue de la Base, Batignolles - Mougali - B.P. 945 - BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 454 07 31
E-mail : acbef@yahoo.fr Site web : www.acbef.org République du CONGO



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

L'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) recrute, pour son siège à Brazzaville, un(e) Directeur(trice) Exécutif(ve). Le candidat doit avoir un diplôme de niveau BAC+5 en sciences de gestion, sciences sociales ou humaines avec des expériences probantes en gestion, droit et administration publique, médecine avec spécialisation en santé publique et autres domaines équivalents. Il doit avoir exercé pendant de plus de 5 ans au poste de responsabilités élevées dans la gestion des programmes et projets. Le type de contrat est à durée déterminée d'un an renouvelable pour accéder à un CDI.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre les pièces suivantes : 1- lettre de motivation 2- copie(s) légalisé(es) du / des diplômes ou attestations, 3-CV avec photo d'identité (en couleur), 4- certificat de nationalité (de moins de trois mois), 5- casier judiciaire (de moins de trois mois), 6- copie d'acte de naissance, 7- certificat médical (de moins d'un mois), 8- trois (3) lettres de recommandation, 9- copie(s) de certificat(s) de travail ou documents équivalents justifiant l'expérience professionnelle. Le dossier complet sous pli fermé à adresser à Mme la Présidente du Comité Exécutif National de l'ACBEF.

La date limite de dépôt des candidatures : le 15 décembre 2021 ; Lieu : Siège de l'ACBEF au n° 49, Avenue de la Base, Batignolles - Mougali - Brazzaville, avec mention « Candidature au poste de Directeur Exécutif ».

NB : une version électronique pourrait être adressée à l'adresse mail ci-dessous :

-acbefrecrute@gmail.com

Pour tous renseignements complémentaires appeler le : (242)05 526 63 09

Seuls les candidats dont les dossiers jugés recevables seront avisés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NECROLOGIE



João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mafimba et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et grand-père, Bienvenu Alain Patrick Mafimba, survenu le 17 novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°74, de la rue Dahomey, à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Le personnel plaide pour l'amélioration de ses conditions sociales

Les chefs des travaux et assistants, dans un mémorandum adressé au chef de l'Etat, regrettent de ne toucher que 260 et 109 dollars américains, moins qu'un jardinier à la primature et un huissier au Sénat et menacent de débrayer si leurs revendications ne sont pas satisfaites dans un bref délai.

Le Syndicat national des chefs des travaux et assistants (Synacass) de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) a adressé, au début de la semaine, un mémorandum au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. Dans ce document, cette structure dénonce le traitement dégradant dont des professeurs des universités sont victimes de la part de leur employeur, l'Etat.

Selon ce mémo, les chefs des travaux et assistants des instituts supérieurs et universités du pays touchent respectivement, après déduction de l'impôt, 260 et 109 dollars américains (USD). Pour le Synacass, ce traitement est moins bon que celui d'un jardinier à la primature ou celui du nettoyeur à l'Assemblée nationale. « L'écart est trop considérable et injustifié lorsqu'on sait qu'un professeur ordinaire touche 2 969 885 Francs congolais (FC), un professeur, 2 896 078 FC et un professeur associé 2 849 953 FC, tandis qu'un chef des travaux touche, après soustraction de 15 % de l'IPR, environ 260 USD (526 000 FC), et un assistant, 109 USD (218 000 FC), soit moins qu'un chauffeur et un jardinier à la primature ou ailleurs, un nettoyeur à l'Assemblée nationale, un huissier au Sénat, un réceptionniste dans un ministère, etc. », fait savoir ce document.

Les efforts du personnel scientifique complètement ignorés

Le Synacass, par ailleurs, fait savoir que malgré les cahiers de charges déposés, les états généraux de l'ESU tenus récemment à Lubumbashi ont complètement ignoré le personnel scientifique. Ces derniers auraient concentré, regrette cette structure, les efforts sur les étudiants et le personnel académique.

Parmi leurs attentes, les chefs des travaux et assistants sollicitent du chef de l'Etat de toucher la moitié du salaire d'un professeur ordinaire et d'être pris en compte chaque fois qu'il y a augmentation du traitement des professeurs. Ils plaident, en outre, pour la mécanisation de 27 000 nouvelles unités et le paiement de 6 000 chefs des travaux à leur grade réel. L'Etat employeur est demandé de suspendre le recrutement de nouvelles unités jusqu'à la régularisation de la situation des membres du corps scientifique en activité mais non payés. Une autre recommandation contenue dans ce memo concerne la nécessité d'octroyer des bourses d'études aux assistants et chefs des travaux afin d'assurer réellement la relève académique. Dans ce mémorandum, ces chefs des travaux et assistants menacent d'entrer en grève, dans tous les établissements supérieurs de la République, si leurs revendications ne sont pas prises en compte dans un bref délai.

L.D.

ITURI

David McLachlan-Karr condamne les nouvelles attaques contre les civils

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC) se dit extrêmement inquiet de la multiplication des violences qui, ces derniers mois, ciblent la population civile et les sites dans lesquels les personnes trouvent refuge dans cette province.

David McLachlan-Karr a dénoncé les nouvelles attaques contre les civils dans la province de l'Ituri. « Je condamne, avec la plus grande vigueur, cette nouvelle attaque contre des civils. Je suis extrêmement inquiet de la multiplication des violences qui, ces derniers mois, ciblent la population civile et les sites dans lesquels les personnes trouvent refuge dans la province de l'Ituri. En vertu du droit international humanitaire, elles doivent pouvoir s'y sentir protégées. Les parties en conflit doivent s'y conformer », a-t-il déclaré dans un communiqué du 23 novembre.

Une réduction de l'accès humanitaire

A en croire David McLachlan-Karr, cette situation a ralenti l'accès de la population à l'aide.

Pour lui, l'accès humanitaire s'est réduit de manière considérable ces dernières semaines dans le territoire de Djugu, entraînant la suspension des mouvements de dix-sept organisations humanitaires et affectant l'accès de près de 320 000 personnes à une aide vitale et urgente à Drodro, Fataki, Nizi, Lita, Bambu et Mangala. La population de la province de l'Ituri, a-t-il expliqué, est victime de l'augmentation des violences. Il a souligné qu'il est impératif que les acteurs humanitaires puissent apporter une assistance sans entrave

dans le respect des principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. « J'en appelle aux autorités congolaises afin qu'elles redoublent d'effort pour assurer la protection de la population civile », a conclu le coordonnateur humanitaire.

L'Ituri, rappelle-t-on, est l'une des provinces les plus affectées par les déplacements de la population en RDC. Plus de 1,7 million d'hommes, femmes et enfants sont déplacés à l'intérieur de la province, dont plus d'un tiers dans le territoire de Djugu ; les enfants représentant 52% des personnes déplacées.

Entre le 19 et le 21 novembre, le site de personnes déplacées de Tche, dans le territoire de Djugu en Ituri, abritant près de 3700 personnes, a été attaqué. « Le village de Drodro

« J'en appelle aux autorités congolaises afin qu'elles redoublent d'effort pour assurer la protection de la population civile

et le site de personnes déplacées installé dans l'enceinte de l'église ont également été pris pour cible, causant la fuite de plus de 16 000 personnes vers la localité voisine de Roe. En l'espace de 48 heures, le site de personnes déplacées de

Roe, qui comptait initialement plus de 21 000 personnes, et ses alentours ont accueilli près de 50 000 nouveaux arrivants », a expliqué le bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire, dans ce communiqué du 23 novembre.

Lucien Dianzenza

NECROLOGIE



Les familles Addhas et Bakat, les enfants Ngassaki et Obambo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille et nièce, enfant, sœur et maman Mme Andovi-Yasse Marguerite Angelou, survenu le 10 novembre 2021 à Pointe-Noire.

La veillée funèbre se tient au n°22, de la rue Moukoulou, (arrêt de bus école de la Liberté) à Talangaï.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 25 novembre 2021

18h00 : arrivée du corps à l'aéroport Maya Maya

19h00 : dépôt à la morgue municipale de Brazzaville.

Vendredi 26 novembre 2021

9h00 : levée de corps et recueillement sur place ;

12h00 : départ pour le cimetière privé Bouka

14h00 : retour et fin de cérémonie.



Les familles Nkenzo, Dianzinga et Léon Simon Nkenzo (agent du ministère des Affaires sociales, ex directeur de l'Institut national des aveugles du Congo) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, mère, fille et nièce Mme Nkenzo née Zoubabela Aurelie Danielle, survenu le 14 novembre 2021, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°71 de la rue Malanda Faustin au Château d'eau Ngangouoni (arrêt de bus Bétina).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 26 novembre

9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

12h00 : départ pour le cimetière Wayako à Madibou ;

12h00 : absout sur place puis inhumation ;

14h00 : retour au domicile

16h00 : fin de cérémonie.

VIENT DE PARAÎTRE

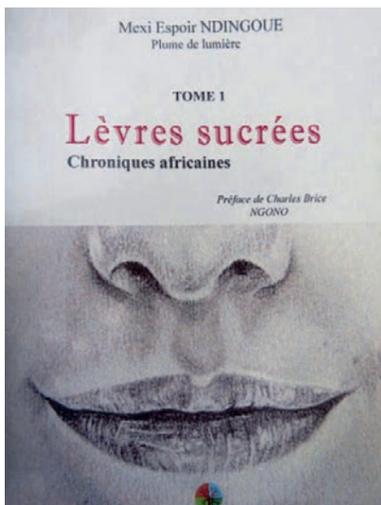
« Lèvres sucrées »
de Mexi Espoir Ndingoue

Publié aux Editions Artige, à Dakar au Sénégal, le troisième livre de Mexi Espoir Ndingoue est un recueil mixte regroupant à la fois des poèmes et des nouvelles.

“Lèvres sucrées, Tom I” de Mexi Espoir Ndingoue, alias Plume de lumière, est un ouvrage qui rappelle que l’amour n’exclut pas le contrôle ou ne peut nous faire oublier le poids, la grandeur, l’importance sinon l’impact de notre statut social. L’auteur souligne, dans son œuvre de 76 pages, les maux qui touchent la corde sensible en chacun de nous à travers la nouvelle comme « Si je savais » ; les poèmes tels « L’aventure commence » ; « Quand je pense à Brigitte » ; « L’école du désert », dans les pages 9, 55, 64, 67.

La nouvelle « Si je savais », par exemple, parle d’un pasteur qui s’était suicidé après avoir su que le couple de son ami percepteur était séropositif. Il avait connu la femme de ce dernier lorsque l’ami était en mission de travail en Europe et lui avait laissé la responsabilité de sa famille. Il déclare, à la page 11, que « La beauté de Brigitte m’a trompé ! (. . .) Pourtant je suis pasteur. J’avais juré devant les fidèles d’abandonner le plaisir de ce monde pour servir Dieu. Page 13 : « Ah si je savais ! » ; page 17 : « Brigitte m’a tué (. . .) les différentes positions qu’elle voulait faire, me faisaient voir le tabernacle. Ça me faisait oublier que j’étais pasteur. Ça me plongeait au fond des eaux de l’océan. Je ne sentais que le goût du sel sur mes lèvres. Je n’avais plus l’idée de m’éloigner de ce goût (. . .) Ah si je savais que ce salé signalait la présence du VIH ! » Le livre est vendu à 5000 francs CFA à la librairie Pailler, à Pointe-Noire.

Séverin Ibara



DISPARITION

La presse congolaise pleure
Jean Banzouzi Malonga

Journaliste et chef de bureau du bi-hebdomadaire «La Semaine africaine» à Pointe-Noire, Jean Banzouzi Malonga a tiré sa révérence dans la nuit du 17 novembre des suites d’un accident de circulation.

Pendant plusieurs années, la plume acérée de Jean Banzouzi Malonga a informé et formé le public à travers ses articles et autres papiers dans le journal «La Semaine Africaine» sous le sceau de Paul Tchomvo, Taty Mby Fany et Jean Banzouzi Malonga.

Spécialiste des sujets à caractère économique, Jean Banzouzi Malonga s’est imposé dans l’exigeant domaine du journalisme économique. Cultivé, archiviste, Jean Banzouzi Malonga inspirait le respect et l’admiration dans la corporation à travers ses articles concis et précis. Agent de la Nouvelle République à la retraite, son talent et son brio l’ont conduit à exceller dans d’autres domaines de la communication (consultant, attaché à la communication, conseiller...).

Jean Banzouzi Malonga a été longtemps rédacteur en chef du «Courrier consulaire» devenu «Courrier économique», le magazine économique de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, sans oublier son rôle précieux au sein des journaux et magazines locaux tels « Mbon-



gui » de la société Total E & P Congo, « Entre deux pointes » du Port autonome de Pointe-Noire, «Avant Garde...» Il fut aussi correspondant du magazine international «Marchés africains» et rédacteur de «Congo économie», le bimestriel d’Uni Congo signant ses articles sous le nom de Jean de la Haute ou JBM.

Recruté à la Fonction publique dans les années 1980, il a fait ses premiers pas dans le journalisme au sein du journal sportif «Le Stade» comme reporter avec pour mentor le regretté Paul Augustin Lagany. Dans cet organe, il a excellé également comme secrétaire de rédaction, sur les conseils et la formation «in» du feu Robert Steph Malonga, le directeur de cet organe de presse à l’époque qui l’a beaucoup encouragé dans cette voie avant d’aller se perfectionner plus tard en Allemagne où il va apprendre aussi la photographie professionnelle.

Titulaire d’une licence en sciences et techniques de la communication obtenue à l’Université Marien-N’Gouabi, Jean Banzouzi Malonga que ses pairs appelaient affectueusement «Bonnisseur» était humble, disponible, rieur et blagueur, toujours prêt à distiller de précieux conseils aux jeunes. Sa mort a laissé un grand vide dans la presse congolaise. Adieu doyen JBM. Que la terre te soit légère.

Hervé Brice Mampouya

Programme des obsèques
de feu GHOMA LEFORT

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

Dernière veillée au domicile du défunt,
à Mvoumvou, sis 100 Avenue Raymond Paillet,
à proximité du stade M’voula Léa

JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

- 09h00 - 09h30 : Départ de la dépouille mortuaire vers Diosso
en passant par la résidence du défunt

- 11h00 - 12h00 : Chants traditionnels

- 12h30 - 13h30 : Prise de parole des autorités,
des représentants de la famille et des enfants

- 13h30 - 14h30: Absoute / Inhumation

Retour sur Pointe-Noire



Monsieur
Robert GHOMA LEFORT

Ancien Président du conseil
Régional du Kouilou.

Ancien Député de Diosso
Attaché auprès de la Présidence
de la République

Co-fondateur du parti RDPS

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Les chefs de quartier de Lumumba 3 appelés à prêcher le bon exemple

Pour accompagner le gouvernement dans le combat contre le coronavirus, le député de la troisième circonscription de l'arrondissement 1, Emery-Patrice-Lumumba, Maurice Mavoungou, et son suppléant, Victor Beli, ont organisé, le 20 novembre, à l'école primaire publique Lien-Athanase-Dambou, une rencontre de sensibilisation des administrateurs de proximité.

L'activité a réuni les chefs de quartier, zone et bloc de Lumumba 3. Elle a été animée par le Dr Alain Bikindou, membre de la commission de riposte à la covid-19 de Pointe-Noire.

Pathologie virale qui s'est déclenchée en Chine en décembre 2019, cette pandémie fait de plus en plus de victimes avec, particulièrement, le variant Delta (plus agressif et plus contaminant) qui occasionne, depuis son arrivée au Congo il y a quelques mois, de nombreux décès. La pandémie a aussi aggravé les crises économique et financière dans le monde. Rappelant les statistiques de covid-19 au Congo (Plus de 18 540 cas déclarés positifs et plus de 330 personnes emportées par la maladie), Victor Beli a signalé que loin de se stabiliser et moins encore de baisser, ces chiffres, à en croire les alertes venant chaque jour des structures hospitalières, sont en hausse permanente dans le pays. «*Conscients et convaincus de ce que la sensibilisation, l'un des piliers importants de la prévention contre une maladie quelle qu'en soit sa virulence ou sa dangerosi-*

té, et dans le souci d'accompagner le gouvernement de la République dans le combat contre cette pandémie, nous avons, en notre qualité d'élus de cette circonscription, initié cette séance de sensibilisation», a-t-il indiqué.

Pour ce faire, Maurice Mavoungou et Victor Beli ont eu recours à l'expertise du Dr Alain Bikindou qui, au prime abord, a donné l'importance de la rencontre. «*L'intérêt que nous avons de cette activité est que cette pandémie n'affecte pas autant qu'elle le fait actuellement et que nous ne soyons pas les vecteurs qui vont transmettre cette maladie à nos parents pour les tuer*», a-t-il indiqué.

La prévention et la vaccination, des armes incontournables

En bon pédagogue et professionnel, le Dr Alain Bikindou a édifié les administrateurs de proximité de Lumumba 3 sur les aspects essentiels (symptômes, mode de transmission, prévention, traitements, complications, porteurs asymptomatiques, personnes à risque, vaccin). Il a aussi apporté des réponses aux différentes

préoccupations de l'auditoire, insistant sur le fait que la covid-19 se confond avec certaines maladies (paludisme, grippe, typhoïde...), que 80% des personnes contaminées sont asymptomatiques (porteuses du virus, ne développent aucun signe de la maladie mais contaminent les autres) et qu'en matière de traitement, on ne traite pas le virus mais on prévient et on traite les complications causées par le virus. Pour lui, le vrai traitement reste la prévention. Et l'une des armes pour faire face aux épidémies virales c'est le vaccin.

Le Dr Alain Bikindou a invité, en cas de soupçon d'un cas de covid-19, à l'isolement de la personne et à se rapprocher d'un centre de santé pour faire un test de dépistage. Le docteur a informé de la possibilité de suivre le traitement à domicile. Il a, par ailleurs, signalé qu'être vacciné ne signifie pas être immédiatement immunisé car il faut un certain temps à l'organisme pour produire des anticorps devant combattre le virus. Le vaccin permet d'éviter les formes graves de la pandémie. Les statistiques du 7 novembre dernier

présentées par le Dr Alain Bikindou (sur 34 malades hospitalisés à l'hôpital Adolphe-Sicé, 31 étaient sous oxygène tous non vaccinés. A l'hôpital général de Loandjili, 10 malades dont 5 sous oxygène non vaccinés et autres) révèlent que les malades en état grave sont quasiment tous non vaccinés.

Et ces formes graves constituent des charges pour l'Etat et d'énormes difficultés pour les hôpitaux et les personnels soignants. Au temps grave, par exemple, l'hôpital général Adolphe-Sicé consomme cent bouteilles d'oxygène par jour et celui de Loandjili cinquante. Le docteur a appelé à la responsabilité de chacun. «*C'est ensemble qu'on arrivera à éradiquer le virus. Le gouvernement tout seul n'y arrivera pas. Mais ensemble nous y arriverons*», a-t-il assuré. Insistant sur cet aspect, Maurice Mavoungou a invité les administrateurs de proximité à prêcher par l'exemple qui, selon lui, est la meilleure manière de promouvoir l'observance des mesures barrières édictées par le gouvernement. «*Lorsque notre message et le vôtre*

trouveront un écho favorable parmi la population, il se créera un véritable dynamisme de mutualisation des efforts, ce qui aura pour mérite d'épauler le gouvernement dans la lutte contre cette pandémie du coronavirus. C'est pourquoi j'invite les uns et les autres à une réelle prise de conscience afin de barrer la route à cette maladie. Autrement dit, l'Etat a beau disposer de moyens efficaces, le combat contre le coronavirus est avant tout une lutte multisectorielle, transversale, collective et consensuelle. Mutualisons les efforts et éradiquons ce virus sous toutes ses variantes ou mutations», a-t-il souligné.

Mission a été confiée à chacun où qu'il se trouve, dans sa sphère de responsabilité, d'intérioriser les riches enseignements mis à disposition en vue des actions concrètes et responsables, de relais et de vulgarisation au niveau des entités respectives pour une meilleure mobilisation des concitoyen dans ce combat.

Lucie Prisca
Condhet N'Zinga

MARITIME

L'OHI s'assure de la mise en œuvre de la convention Solas au Congo

Le secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a échangé récemment à Brazzaville avec l'expert de l'Organisation hydrographique internationale (OHI), Henri Dolou, sur le fonctionnement des services hydrographiques dans le cadre de la navigation maritime.

«*Il est important de faire en sorte que les services hydrographiques qui permettent d'assurer la sécurité de la navigation dans les eaux sous souveraineté du Congo soient assurés pour être en conformité avec les engagements internationaux que le pays a signés en particulier la Convention Solas*», a indiqué Henri Dolou à l'issue des échanges. La République du Congo est signataire de la Solas qui est la convention internationale pour la sauvegarde de la vie en mer. Cette convention commande aux gouvernements contractants de publier pour leurs eaux des cartes marines et des publications nautiques uniformes répondant aux besoins de la sécurité de la navigation.

Ingénieur en chef hydrographe, Henri Dolou a souligné que la convention Solas voudrait que les navires venant au Congo aient des «*cartes marines de qualité*» diffusées et mises à jour afin de faciliter la navigation.

En marge de leur échange, l'expert de l'OHI a remis au secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales une carte marine de Gamba à Pointe-Noire. Conçue avec les données marines nationales, cette carte a été coproduite par le Congo et la France.

Les deux pays coopèrent en matière d'hydrographie et de cartographie marine grâce à un arrangement administratif signé le 30 décembre 2011 entre le service hydrographique et océanographique de la marine de France et le port autonome de Pointe-Noire. Cet arrangement administratif permet aux deux Etats d'être en accord avec les engagements internationaux en la matière.

L'expert de l'OHI a, en outre, félicité le Congo d'avoir mis sur pied un comité de coordination regroupant les enjeux interdisciplinaires en hydrographie, océanographie et cartographie.

«*Être membre de l'OHI et de l'Organisation maritime internationale oblige les gens qui ont les responsabilités administratives à s'investir afin de donner des impulsions au service technique qui va mettre en œuvre la politique nationale*», a fait savoir Henri Dolou.

De son côté, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a assuré ce dernier sur le travail de revue réalisé au Congo par l'OHI et la Commission hydrographique de l'atlantique oriental (Chato).

Le Congo, le Cap Vert, le Bénin, le Togo, la Guinée et la Guinée Bissau sont membres associés de la Chato, alors que le Sénégal, le Maroc, le Nigeria et le Cameroun sont membres de cette organisation.

Christian Brice Elion

Cadres et agents renforcent leurs capacités sur le droit de la mer

Un atelier de formation sur le droit de la mer et l'analyse juridique de lutte contre la piraterie et la criminalité maritimes s'est ouvert, le 23 novembre, dans la capitale économique congolaise, en présence du secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

Organisé par le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, dans le cadre du programme Passmar (Programme d'appui à la stratégie de sûreté et de sécurité maritimes en Afrique centrale), cofinancé par l'Union européenne, l'atelier réunit les procureurs et substituts de procureurs, magistrats, juges du siège et d'instruction, avocats, officiers et agents de patrouille de la marine nationale, des officiers de police judiciaire, de la police nationale et de la gendarmerie ainsi que d'autres cadres de structures d'intervention en mer dont la marine marchande, les douanes et les pêches.

Pendant quatre jours, les participants auront les outils nécessaires pour bien mener une enquête et des poursuites dans le cadre de la lutte contre la criminalité en mer et autres actes délictueux commis dans ce domaine «*L'objectif de cette formation est de fournir des éléments de connaissances du droit de la mer; des conventions internationales, d'analyser le cadre juridique relatif à la criminalité maritime et de renforcer les capacités des juges, procureurs et officiers de police judiciaire. Cette formation favorisera une meilleure compréhension du cadre juridique international, des*



Photo de famille à l'ouverture de l'atelier/Adiac

infractions commises en mer et sur terre, et de son application au niveau national et régional y compris les aspects concrets de la compétence congolaise dans le domaine de la sécurité maritime, l'exercice de l'autorité en mer et des cas d'études», a dit Aliou Sall, coordonnateur du Projet Passmar en Afrique centrale.

Le programme Passmar est mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour le golfe de Guinée, adoptée en mars 2014 et qui associe la stratégie à des actions de mise en œuvre spécifique et qui préconise une approche intégrée reliant sécurité, gouvernance et de développement. «*Le Congo, notre pays, est dans une dynamique de construction des fondements solides destinés à soutenir tout le mécanisme prévu par l'architecture de Yaoundé du 25 Juin 2013.*

Son importance a été rappelée le 8 novembre 2021 par le Premier ministre, chef du gouvernement, président du comité interministériel de l'Action en mer et dans les eaux continentales, récemment lors de son discours d'ouverture du 3e symposium des chefs d'état-major des marines nationales et riveraines du golfe de Guinée», a dit Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Le gouvernement congolais prend la mesure de l'action à entreprendre afin que des réponses adaptées soient opposées à la menace toujours croissante sur ces intérêts vitaux. «*On peut affirmer sans ambage que notre pays dispose d'instruments adéquats qui n'attendent qu'à être utilisés pour asseoir, dans nos espaces maritimes, la paix et la sécurité espérées*», a t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

CONGO-ALGÉRIE

Ramtane Lamamra reçu par Denis Sassou N'Guesso

Porteur d'un message verbal du président algérien, Abdelmadjid Tebboune, à son homologue congolais, le ministre des Affaires étrangères de l'Algérie, Ramtane Lamamra, a été reçu par Denis Sassou N'Guesso, le 23 novembre à Brazzaville.

Selon le chef de la diplomatie algérienne, le message qu'il a transmis traduit la bonne entente entre les deux chefs d'État et est empreint de cordialité, de fraternité et d'estime. Il est animé, a-t-il dit, de l'esprit qui a « toujours marqué les échanges qualitatifs entre les deux dirigeants algérien et congolais, de confiance mutuelle, avec l'engagement qui ne s'est jamais démenti envers les causes de l'Afrique ».

Denis Sassou N'Guesso, à son tour, a envoyé un message à son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, question d'œuvrer à une communication continue entre les deux parties.

Abordé par la presse à sa sortie d'audience, Ramtane Lamamra a rappelé la vision commune des deux chefs d'État consistant à s'appuyer sur le panafricanisme pour faire face aux maux qui minent le continent africain. Le Congo et l'Algérie prônent, d'après lui, la concertation et la solidarité fraternelles.

En effet, cette rencontre a permis aux deux personnalités de faire un tour d'horizon sur l'état général du continent africain, notamment la montée inquiétante du terro-



Ramtane Lamamra reçu par Denis Sassou N'Guesso/DR

risme. C'est ainsi que le ministre algérien des Affaires étrangères préconise « de développer une volonté politique, afin que nous parvenions à nous attaquer

aux causes sous-jacentes du terrorisme, quelle qu'en soit la nature. »

Ces causes sont liées, a poursuivi Ramtane Lamamra, au développe-

ment mais également à la gouvernance et à la nécessité d'apporter des solutions à un certain nombre de difficultés internes dans certains pays. « Nous avons natu-

rellement aussi échangé sur un certain nombre de conflits affectant différentes régions du continent africain. Et nous avons partagé la conclusion selon laquelle il est impératif que nous agissions de concert avec les autres bonnes volontés à travers le continent, pour apporter des solutions justes et durables, à l'ensemble de toutes ces situations », a-t-il laissé entendre.

Egalement préoccupés par l'avenir de la Libye, le ministre algérien des Affaires étrangères et son hôte ont échangé sur la situation de ce pays, frontalier de l'Algérie. A ce sujet, les deux hommes ont réaffirmé leur souhait de voir la Libye rétablie dans tous les domaines.

Denis Sassou-N'Guesso et Ramtane Lamamra ont, par ailleurs, évoqué la question des relations « prometteuses » entre les deux pays, tel en témoigne la volonté politique des deux chefs d'État de les développer davantage. Notons que l'éducation est un des secteurs-clés de la coopération entre le Congo et l'Algérie. La partie algérienne offre des bourses d'études aux étudiants, civils et militaires congolais.

Parfait Wilfried Douniama

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE

Les élections se tiendront le 11 décembre

Après avoir réussi le pari de renouveler les instances dirigeantes des fédérations sportives nationales, le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) pose déjà les jalons pour se doter lui aussi de nouvelles instances.



Le président du Cnosc et son premier vice-président/Adiac

Dans l'une de ses décisions publiées le 18 novembre, le Cnosc a convoqué, pour le 11 décembre, ses assemblées générales ordinaire et élective. Lors de sa dernière assemblée générale annuelle tenue le 19 juillet, faut-il le rappeler, le Cnosc avait décidé de renouveler ses instances dirigeantes après les Jeux olympiques de Tokyo. Ce chronogramme dévoilé et qui suit son cours normal confirme la volonté des dirigeants de la structure de respecter les délais. A l'issue de ces deux assemblées, le Cnosc élira les nouveaux membres du comité exécutif pour le compte de l'Olympiade 2021-2024. Leur mandat est de quatre ans renouvelable deux fois.

Conformément à ses statuts adoptés le 8 avril 2017, le comité exécutif du Cnosc est composé du président, de quatre vice-présidents dont une femme, un secrétaire général et un trésorier général.

Cette assemblée se déroulera sous la direction de la commission électorale indépendante. Elle a pour président Auguste Etsala. Aninat Raphaëlle Moundaya Bazebita est vice-présidente et Firmine Kivouélé née Ontsa Ontsa est la rapporteure.

Cette commission souligne, par ailleurs, que la période de dépôt de candidature est fixée du 22 au 27 novembre. La réponse de la Commission électorale indépendante aux candidats sur la recevabilité ou non de leur dossier est prévue le 2 décembre.

James Golden Eloué

JUDO

La Fédécoju-Da poursuit sa réorganisation

Le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Me Francis Ata, a signé, le 20 novembre, à Brazzaville des décisions portant nomination des techniciens au niveau des équipes nationales.

Dans l'optique de redynamiser le judo qui a passé plusieurs années de disette, le bureau exécutif fédéral s'est engagé depuis son élection, le 4 septembre, dans une campagne de relance de ce sport de combat.

Après la mise en place des ligues départementales et des commissions, Me Francis Ata a nommé Me Gyblain Ulrich Massenet au poste de directeur sportif chargé des compétitions. Alvin Ngakosso

Ngayela, Charden Ulrich Tati et Maruis Péa Botsoma sont, pour leur part, nommés respectivement entraîneur national des séniors, entraîneur national adjoint puis préparateur physique.

Du côté des Diabes rouges cadets et juniors, le poste d'entraîneur national revient à Me Evrad Bobelet. Il est secondé par Stéphy Emerest Gambi tandis que Lionel Ngoya Ndombi évoluera comme préparateur physique.

Ces derniers doivent déjà se mettre au travail puisqu'après la Coupe de la République (toutes les ligues) qui aura lieu le 28 novembre au Palais des sports de Kintélé, une ossature des différentes équipes nationales devra être connue. Notons qu'au terme de plusieurs années de fonctionnement non conforme, la Fécoju-Da a obtenu récemment son récipiscé.

Rude Ngoma

MUSIQUE

Don Rosé Dismiss continue son ascension

Compositeur, graphiste, concepteur et producteur, l'artiste musicien Don Rosé Dismiss ne cesse de faire parler de lui tant ses chansons et ses clips émerveillent le public sur la toile.

De son vrai nom Dufrele Don Miak, Don Rosé Dismiss n'est pas arrivé dans la musique par hasard. Découvert par son défunt oncle Josémar Bantsimba, le jeune musicien reçoit les encouragements de ce dernier qui le persuade à persévérer dans cette voie. Il gravit alors les échelons un à un et se fait un nom dans l'univers musical jeune de la ville océane. Avec ses amis du quartier, il crée le groupe «La monarchie 99».

Parti poursuivre ses études aux Etats-Unis d'Amérique, Don Rosé Dismiss a continué à s'adonner à

la musique dans ce pays quand il en a l'occasion. Une passion assouvie en écoutant régulièrement le groupe congolais de l'époque, Biso na Biso, mais aussi des morceaux de rumba et du rap français et américain avec cependant une préférence affichée pour 50 cent, Booba Snoop, Dogg, Jay-Z, Gucci Mané.

Au pays de l'Oncle Sam, il élargit son registre en créant la marque de vêtements Keba et, dans la foulée, le Groupe Keba Gang qui excelle dans la musique hip-hop, Afro et Dance Hall.

« Zwa ba dance », « My life », « Maria », « It's so funny » sont les principaux singles de ce groupe qui font le buzz sur toutes les plateformes de téléchargement légal telles You tube, Spotify, Itunes. Si les chansons sorties en groupe font du succès, les singles également se comportent bien et sont vite adoptés par ses fans. « Gentelman », « Symbo », « Motema na ngai », « Stand up » font partie des morceaux qui vont confirmer le talent de cet artiste qui, aujourd'hui, fait la fierté du pays à l'étranger.

Hervé Brice Mampouya